

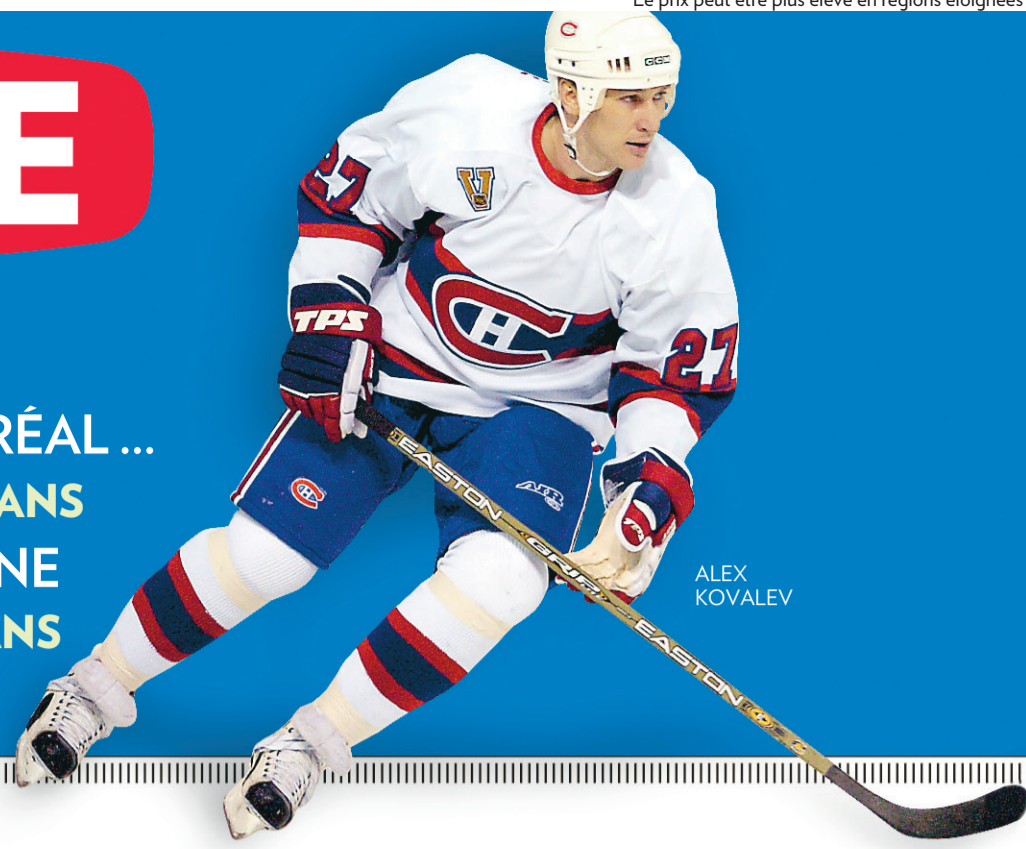
cyberpresse.ca

# LA PRESSE



FRED FORTIN

**HOCKEY**  
**KOVALEV RESTE À MONTRÉAL ...**  
 > 18 MILLIONS POUR QUATRE ANS  
**ET DANDENAULT S'Y AMÈNE**  
 > 7 MILLIONS POUR QUATRE ANS



ALEX KOVALEV

Paul Martin a choisi le successeur d'Adrienne Clarkson

## MICHAËLLE JEAN, 27<sup>E</sup> GOUVERNEUR GÉNÉRAL

TOMMY CHOUINARD

À la surprise générale, l'animatrice et journaliste de Radio-Canada, Michaëlle Jean, deviendra le 27<sup>e</sup> gouverneur général du Canada.

Le premier ministre Paul Martin confirmera cette nomination aujourd'hui, à 11 h, dans le foyer du Sénat à Ottawa. « Michaëlle Jean est native d'Haïti et a choisi le Canada. Elle va apporter beaucoup d'énergie et

d'enthousiasme au travail de gouverneur général », a confié une source libérale à *La Presse*, hier après-midi.

Paul Martin a choisi une Québécoise d'origine haïtienne très con-

nue alors que son parti, minoritaire aux Communes, est en déroute dans la province en raison du scandale des commandites.

> Voir JEAN en page A6

### FRANCOFOLIES

**DEUX AUTRES BIÈRES**  
**AVEC FRED FORTIN ET VINCENT VALLIÈRES**

*Questions existentielles*

LA CHRONIQUE DE MARC CASSIVI

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

### Accident d'avion Des passagers se sont sentis traités comme des terroristes



PHOTO CP

Sur cette photo prise par un passager du vol 358 d'Air France qui s'est abîmé à l'atterrissage mardi à Toronto, on peut voir des gens qui sautent de l'Airbus A340 avant que l'appareil soit complètement détruit par les flammes.

## « La gestion de crise n'était franchement pas à la hauteur »

TRISTAN PÉLOQUIN ENVOYÉ SPÉCIAL

TORONTO — « Dès l'instant où l'avion s'est arrêté et que nous avons aperçu les premières flammes, le personnel de bord a été fan-

tastique. *Go, go, go*, ils ont évacué l'avion en un rien de temps. Aucune panique à bord. Mais une fois sortis de l'appareil, oh là là ! ça c'est gâté. »

Comme plusieurs autres passagers du vol AF358, Pierre Fichet n'avait

que des louanges pour l'équipage de l'appareil d'Air France qui s'est enflammé mardi, à l'aéroport Pearson. Mais pour ce qui est de son appréciation de la gestion de la crise, c'est une tout autre affaire : le Marseillais, rencontré aux bu-

reaux d'Air France avec sa femme et ses deux filles de 13 et 16 ans, estime avoir été si mal traité qu'il compte porter plainte à l'ambassade de France.

Tout en recréant de ses mains les mouvements de l'Airbus A340, il décrit brièvement l'atterrissage, puis l'horreur qui s'ensuit. « On a d'abord vu d'immenses gerbes d'eau lorsque l'avion a touché le tarmac, puis lorsqu'on a vu l'herbe, ça a donné un grand choc. »

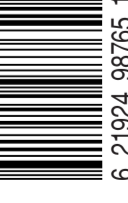
> Voir CRISE en page A2

### SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bandes dessinées	AFFAIRES 8
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 8
Feuilleton	AFFAIRES 8
Forum	A 16 et 17
Horaire télévision	ARTS 7
Loteries	A 10
Mots croisés	AFFAIRES 8 et SPORTS 5
Mot mystère	AFFAIRES 8
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 2
Trait d'union	ARTS 10

### Météo

Passages nuageux, maximum 30, minimum 23, plus de détails en page SPORTS 5



## Les joints d'isolant de Discovery sont réparés

### Un autre ennui vient hanter les dirigeants de la NASA

HUGO MEUNIER ENVOYÉ SPÉCIAL HOUSTON

Les deux petits joints d'isolant protubérants coincés entre des tuiles thermiques de la navette *Discovery* ont été retirés avec succès, hier, au cours d'une troisième sortie dans

l'espace. Mais il est encore trop tôt pour crier victoire, puisque la NASA devrait annoncer aujourd'hui ses intentions concernant un morceau de revêtement thermique décollé près du hublot de la navette.

Le feuilleton *Discovery* continue. La découverte de ce nouveau problème force de nouveau les ingénieurs de la NASA à se creuser les méninges. Ce petit morceau gondolé sur la

couverture thermique blanche qui enveloppe la navette a pris tout le monde au dépourvu, à commencer par le directeur adjoint du programme des navettes, Wayne Hale. « On pense avoir pensé à tout, mais ce morceau, c'est quelque chose qu'on n'a jamais vu à cet endroit », a-t-il admis hier en fin de journée.

> Voir DISCOVERY en page A4

**ADIDAS ABSORBE REEBOK**  
 LA PRESSE AFFAIRES PAGES 1 ET 2

**PLUS BAS PRIX GARANTIS, et en PLUS...**

**PAS de TAXES !!!**

**TEMPS LIMITE!** Profitez-en!

**LE MARCHÉ DU STORE**  
 DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE

**Avec ce coupon, nous vous accordons un escompte égal à la TPS et la TVQ!**

Code QT705002 Expiration 21 août 2005 • 15 SUPERMAGASINS à Montréal et environs • 30 succursales au Québec • 1-800-254-6377 • www.lemarchedustore.com

# VOL PARIS-TORONTO PLACE À L'ENQUÊTE

Au lendemain de l'accident du vol AF358, les passagers commencent à se fâcher... Des toboggans d'urgence qui coincent. Des agents de bord hurlant : « Sautez ! Sautez en bas de l'avion ! » Une marée humaine qui patauge dans la boue, puis, fuit la grêle sous les viaducs et dans des autobus. Tout ça pour attendre plus d'une heure imprégné d'eau glaciale, sans réconfort, ni couverture ni eau. Malgré tout, Air France refuse de commenter certaines décisions, tandis que les enquêteurs tentent plutôt de faire parler les boîtes noires.



PHOTO JOHN NORMILE, AFP

Conséquence directe de l'accident de mardi, les voyageurs en partance de l'aéroport Pearson ont dû s'armer de patience.

## Le pilote, seul maître à bord

MALORIE BEAUCHEMIN

Comme le capitaine d'un bateau, le pilote d'un avion a l'autorité absolue sur le vol qu'il conduit. C'est

Réal Levasseur, du Bureau de la sécurité des transports du Canada.

« Il n'y a pas un pilote qui déciderait de poser son avion si le contrôleur lui disait que la voie n'est

On sait déjà qu'une alerte rouge était en vigueur au moment de l'accident, pour indiquer de très mauvaises conditions météorologiques à l'aéroport Pearson, le plus fré-

rienne au pays, insiste sur le fait que son rôle se limite à diriger le trafic.

Les contrôleurs peuvent aussi donner des indications météorologiques au pilote, mais ce dernier dispose de plus amples indicateurs à même son appareil.

La société NAV Canada se fait toutefois discrète, parce que l'accident fait l'objet d'une enquête.

L'enquête du Bureau de la sécurité des transports a officiellement débuté hier. Réal Levasseur a mis sur pied plusieurs équipes d'enquêteurs afin d'analyser toutes les hypothèses possibles.

Au total, 35 personnes du Bureau, ainsi qu'une quinzaine de person-

nes d'Air France, de Transports Canada et de NAV Canada notamment, participeront à l'enquête.

### LES 297 PASSAGERS DU VOL AF358

- > 104 Canadiens
- > 101 Français
- > 19 Italiens
- > 14 Américains
- > 8 Indiens
- > 7 Britanniques

La nationalité des 44 autres passagers n'a pas été publiée.

« Le pilote a le dernier mot, l'autorité de décider ce qu'il doit faire pour assurer la sécurité des passagers du vol. »

— Réal Levasseur, Bureau de la sécurité des transports du Canada.

lui qui prend la décision d'atterrir ou non sur une piste.

« Le pilote a le dernier mot, l'autorité de décider ce qu'il doit faire pour assurer la sécurité des passagers du vol », explique celui qui mènera l'enquête sur l'accident du vol d'Air France mardi à Toronto,

pas libre, poursuit M. Levasseur. Nous devons attendre d'avoir plus d'informations. Il y a rarement une seule cause. Plusieurs personnes sont impliquées. » L'enquêteur attend d'avoir analysé le contenu des boîtes noires avant de tirer des conclusions.

quanté au Canada. Plusieurs témoins ont même rapporté que la piste était couverte d'eau.

Dans ces conditions, la tour de contrôle aurait-elle pu empêcher l'accident ?

NAV Canada, la société privée qui gère le contrôle de la circulation aé-

## « La gestion de la crise n'était franchement pas à la hauteur »

### CRISE

suite de la page A1

« Et là, les flammes sont apparues », explique l'homme de 49 ans, lui-même consultant en sécurité aéronautique pour le consortium français EADS, constructeur des avions Airbus.

Quelques secondes plus tard, confus, les Fichet et les autres voyageurs se retrouvaient à l'extérieur, dans un petit bois boueux, sous une pluie battante. « On ne savait pas où aller, explique la fille de M. Fichet, Marie, âgée de 16 ans. On a grimpé sur l'autoroute, et le chauffeur d'un camion s'est arrêté pour nous aider.

« Il a alors fallu attendre au moins 10 minutes pour que des autobus de l'aéroport viennent nous cueillir », poursuit M. Fichet.

### Traités comme des terroristes

Ensuite, la situation n'a fait qu'empirer. « Nous avons été laissés à nous-mêmes pendant plus de deux heures dans une pièce remplie de policiers et d'agents de douane, sans savoir ce qui se passait », précise le passager.

« Il n'y avait pas de boissons chaudes pour nous réchauffer et à peine suffisamment de couvertures pour tout le monde. »

Après plusieurs minutes d'attente sans même pouvoir parler aux res-

ponsables des ambassades, les passagers qui avaient laissé leur passeport à l'intérieur de l'avion ont été photographiés par les policiers.

« On devait tenir une affiche avec notre nom et le numéro de notre siège, dit M. Fichet. Je m'y connais suffisamment en matière de sécurité aérienne pour dire que la gestion de crise n'était franchement pas à la hauteur.

« Tous nos bagages ont brûlé, mais on n'est pas pour retourner en France pour autant, lance en souriant le passager. Les vacances commencent enfin ! »

« Je comprends qu'ils craignaient un nouvel acte terroriste et qu'ils n'aient pas voulu prendre de chance, mais ce n'est pas une raison pour traiter ainsi les victimes d'un drame terrible », ajoute-t-il.

### Aucun médicament, aucun psychologue

Naim Hyat, Américain de 69 ans souffrant de haute pression, en avait lui aussi beaucoup à dire sur la manière dont il a été pris en charge.

« J'avais une grosse migraine et un médecin m'a rapidement envoyé à l'hôpital, dit-il. Lorsque je suis arrivé aux urgences, les médecins ont été très impolis. »

Sorti à toute vitesse de l'appareil en flammes, M. Hyat n'a pu récupérer sa valise à main dans laquelle se trouvaient ses médicaments pour la haute pression. « Le médecin de l'hôpital n'a pas voulu m'en donner de nouveaux, et lorsque j'ai obtenu mon congé, je n'ai même pas eu de rapport médical », déplore M. Hyat, qui est plutôt corpulent.

Tout en discutant, il extirpe ensui-

te d'un porte-documents une déclaration de douanes toute chiffonnée et déchirée en fins lambeaux par endroits.

« J'ai gardé cela dans mes mains tout au long des événements, explique-t-il. Ça démontre à quel point j'étais stressé. »

Quelques secondes plus tard, l'homme éclate en sanglots et s'excuse. « La boue m'empêchait de marcher. Je me rappelle une femme qui paniquait en s'arrachant les cheveux », dit-il, imitant le geste.

Comme lui, aucune des autres victimes interrogées par La Presse n'a rencontré de psychologue dans les heures suivant l'accident.

« À ma connaissance, il n'y en avait pas sur place », assure M. Fichet.

Quelques minutes plus tard, la petite famille ressort des bureaux d'Air France avec, en main, des sous pour s'acheter de nouveaux vêtements et une nouvelle caméra vidéo.

« Tous nos bagages ont brûlé, mais on n'est pas pour retourner en France pour autant, lance en souriant le passager. Les vacances commencent enfin ! »

Malgré la grogne, le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, estime avoir fait tout ce qu'il pouvait en dépêchant du personnel de Montréal et de New York en quelques heures, en attendant l'arrivée des renforts de Paris. « Aucun transporteur n'a assez de personnel dans un aéroport à l'étranger pour faire face à une telle situation. Ce qui compte, c'est la capacité de déplacer rapidement du personnel, comme nous l'avons fait », a-t-il soutenu. Tous les passagers du vol accidenté seront par ailleurs dédommages aux points de vue « moral et physique », promet Air France, qui négocie actuellement avec ses assureurs.

### AUTRE TEXTE

Y a-t-il un angoissé dans l'avion ? en page 8 du cahier Arts.

### MESSAGE À NOS LECTEURS

### LA PRESSE VICTIME D'UN CANULAR

À la une de son numéro d'hier, La Presse a publié un article citant les témoignages de passagers à bord du vol d'Air France qui s'est écrasé en bout de piste, mardi, à l'aéroport de Toronto. Cet article reprenait notamment les propos d'un dénommé Michel Poitras diffusés sur les ondes de RDI peu avant 21 h. Ce dernier affirmait que sa cousine, avec qui il voyageait, avait perdu un bras durant l'accident. Or, ce témoignage constitue un canular. Il n'y avait pas de Michel Poitras à bord de cet avion, comme l'a d'ailleurs reconnu RDI hier soir.

Dans des circonstances semblables à celles de mardi soir, où l'information nous arrive au compte-gouttes et où la recherche de témoignages n'est pas évidente, il est certain que comme journalistes, nous devons notamment nous fier sur les informations fournies par d'autres organismes de presse crédibles, ce que nous avons fait dans ce cas. Il n'en reste pas moins que ce témoignage n'aurait pas dû être publié. Nos excuses à tous nos lecteurs.

Philippe Cantin  
Vice-président à l'information  
et éditeur adjoint

# VOL PARIS-TORONTO PLACE À L'ENQUÊTE



PHOTO ADRIAN WYLD, PRESSE CANADIENNE

Alors que l'enquête sur les causes de l'accident du vol AF358 suit son cours, l'aéroport Pearson a repris ses activités. Les passagers qui vivent avec anxiété l'atterrissage ne seront sûrement pas rassurés à la vue de la carcasse de l'Airbus qui gît toujours au bord de la piste.

## L'enquête s'annonce longue

Des passagers restent à l'hôpital, dont le pilote qui serait grièvement blessé

**TRISTAN PÉLOQUIN**  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
TORONTO

Les spécialistes du Bureau de la sécurité des transports n'auront mis que quelques heures pour extraire les boîtes noires de l'Airbus A340 encore fumant, qui gît toujours en bout de piste à l'aéroport Pearson. Mais il faudra attendre encore plusieurs jours, voire plusieurs mois avant de connaître les causes de l'accident, le temps que les boîtes — légèrement endommagées par le feu — livrent leurs secrets dans un laboratoire d'Ottawa.

En matinée, 35 enquêteurs canadiens et 17 étrangers fouillaient déjà la carcasse de métal et de plastique bordant l'une des

routes les plus encombrées de Toronto, a indiqué le responsable de l'enquête, Réal Levasseur, en conférence de presse.

D'après l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, les pompiers sont arrivés sur place 52 secondes après l'atterrissage de l'appareil. « Les trois quarts des passagers étaient déjà sortis à ce

**Les responsables de la sécurité à l'aéroport Pearson, écartent pour le moment la thèse d'un acte terroriste ou d'un autre geste criminel.**

moment-là », a précisé le chef pompier Mike Figliola. Les flammes ont embrasé l'avion moins de deux minutes plus tard, brûlant principalement le reste de carburant qui se trouvait dans les réservoirs situés à l'arrière de l'appareil et le con-

tenu de la soute à bagages.

Très peu de détails sur l'accident ont cependant été révélés. Bien qu'aucune cause ne soit écartée, les policiers de Mississauga, responsables de la sécurité à l'aéroport Pearson, écartent pour le moment la thèse d'un acte terroriste ou d'un autre geste criminel.

Tout pointe plutôt vers la météo.

Au moment de l'accident, l'aéroport et ses environs étaient frappés par un violent orage. Par précaution, les autorités avaient déclenché une alerte rouge, a confirmé le vice-président aux opérations et ingénieur en chef de l'aéroport, Brian Lackey. Cette

mesure s'applique en principe uniquement aux employés au sol et aux avions qui s'apprentent à décoller, les pilotes en vol étant pleinement maîtres de la décision d'atterrir ou non.

Sans écarter complètement cette possibilité, Réal Levasseur croit cependant peu probable que la foudre ait joué un rôle dans l'accident. « En plus d'être équipés en conséquence, les avions modernes ne sont pas affectés par les éclairs puisqu'ils ne sont pas rattachés au sol, a-t-il expliqué. Grâce aux boîtes noires, nos experts vont cependant étudier cette question attentivement. »

La thèse voulant que des bourrasques aient déporté l'avion à également du plomb dans l'aile, à en croire le responsable de l'enquête : « Le vent affecte les avions uniquement lorsqu'ils sont en vol, et tous

les témoignages tendent à dire que l'appareil a réussi sans problème son atterrissage », a-t-il dit.

Quoi qu'il en soit, les accidents résultent rarement d'une cause unique, insiste le spécialiste, tout en se faisant rassurant quant à la fiabilité de l'Airbus A340. « Il s'agit du tout premier accident aérien avec ce type d'appareil depuis sa mise en service », a-t-il expliqué. Un incendie s'est déjà déclaré dans un autre A340, mais l'appareil était alors dans un garage.

Arrivé à Toronto en fin de journée, le ministre des Transports, Jean Lapierre, a surtout vanté les mesures de sécurité en place dans les différents aéroports canadiens. « Je peux assurer que le transport aérien au Canada a un dossier enviable en matière de sûreté. Le nombre d'accidents ne cesse de chuter d'année en année », a dit le ministre.

## Début de controverse à Toronto

Le Canada et Air France se renvoient la responsabilité d'avoir permis l'atterrissage du vol AF358

MARTIN VALLIÈRES ET AFP

TORONTO — La décision de faire atterrir le vol AF358 en plein orage a suscité la controverse hier à Toronto.

« La seule personne qui prend la décision d'atterrir c'est le pilote, c'est le commandant. Et par conséquent lui seul a la responsabilité totale de cette décision-là », a déclaré le ministre canadien des Transports Jean Lapierre à la télévision de Radio Canada.

Il était interrogé sur les éventuelles responsabilités dans la décision de faire se poser l'avion d'Air France dans des conditions météorologiques ex-

trêmes, lors d'un violent orage.

De son côté le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, arrivé hier à Toronto, a fait valoir que

**Le président d'Air France a esquivé les questions des médias, qui s'interrogeaient sur la pertinence d'atterrir en plein orage.**

les autorités aéroportuaires n'avaient ni déconseillé un atterrissage ni fermé l'aéroport.

« Les autorités aéroportuaires, apparemment, ont estimé que les conditions pour atterrir étaient difficiles mais restaient possibles », a dit M. Spinetta

lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que l'avion avait assez de carburant pour se poser ailleurs, « si cela avait été néces-

saire ».

Peu après son arrivée à l'aéroport de Toronto, en fin de journée hier, Jean-Cyril Spinetta, s'est empressé de vanter le sang-froid de l'équipage du vol AF358, en disant que les passagers lui doivent la vie. « Cer-

tains ont fait état d'un miracle. Et effectivement, nous avons sans doute eu un peu de chance, alors que les premières informations suggéraient le pire pour les 309 personnes à bord. Mais ce qui a le plus compté, c'est le professionnalisme de l'équipage », a soutenu M. Spinetta, qui était accompagné de 33 adjoints.

Selon Air France, il faut désormais s'en remettre aux enquêteurs. Les enquêteurs de la compagnie, ceux de l'avionneur Airbus et ceux des autorités françaises d'aviation sont d'ailleurs arrivés à Toronto 12 heures après l'accident. Quant aux membres de l'équipa-

ge, M. Spinetta prévoit les rencontrer en début de journée aujourd'hui.

Quinze personnes demeuraient hospitalisées, a indiqué le PDG d'Air France, dont le commandant de bord de l'appareil. La blessure dont souffre ce dernier est « grave », a déclaré à l'AFP un officiel d'Air France, sans donner d'autres précisions.

M. Spinetta n'a de son côté pas fourni de détails sur l'état de santé du pilote, mais il a affirmé qu'aucune des personnes hospitalisées n'était en danger de mort.

C'est le copilote qui était aux commandes lors de l'atterrissage, a précisé M. Spinetta.

## SUITE DE LA UNE

Les joints d'isolant de *Discovery* sont réparés**DISCOVERY**  
suite de la page A1

Ce problème serait apparu au contact d'un débris au lancement, croit-on pour le moment. Comme pour les protubérances, la NASA se demande si elle doit corriger cette lacune.

Avares de commentaires en attendant le dévoilement du plan d'action, les responsables de la NASA ont cependant indiqué que le morceau pourrait être enlevé, ou taillé en petits morceaux, de manière à faciliter l'aération au retour de la navette.

Mais cette fois, on ne semble pas inquiet que la petite couverture blanche bombée provoque un échauffement excessif lorsque la navette rentrera dans l'atmosphère à 20 000 km/h.

On se demande plutôt quel dégât peut causer un morceau d'a-

peine 250 grammes, s'il se détache pour aller heurter une partie de la navette.

À la différence de la tuile thermique qui se trouve sous l'engin, le revêtement blanc autour de la navette est exposé à des températures moins élevées lors des vols.

Toujours hantée par le spectre de la désintégration de la navette *Columbia* en 2003, la NASA n'a l'intention de négliger aucune avenue ni même une quatrième sortie dans l'espace. « Un scénario pour le moment fort improbable », a nuancé, hier, le directeur de la vol de la NASA, Paul Hill.

Cette assurance n'empêchera pas les ingénieurs de la NASA de passer la nuit sur leur planche à dessin. Le feu vert n'a toujours pas été donné pour le retour sur terre, prévu lundi.

## « Quel grand jour ! »

Mais l'heure était aux réjouissances, hier, après la fructueuse sortie dans l'espace. La délicate opération s'est avérée un jeu d'enfant pour l'astronaute chargé de cette spectaculaire mission, Stephen Robinson.

Spectaculaire parce que c'est la première fois que quelqu'un allait bricoler sous le nez d'une navette dans l'espace. L'astronaute a retiré avec ses gants les protubérances qui faisaient craindre une surchauffe de la navette au retour.

« C'est la plus excitante journée en orbite », a d'ailleurs lancé, enthousiaste, Paul Hill. « Quel grand jour ! » a renchéri en fin de journée Wayne Hale.

Malgré les apparences, ce dernier a refusé de parler d'une mission facile. « Ça ne l'est pas, ce qui est tout à l'honneur de l'équipage. »

Aux aurores, il était possible d'assister en direct à toute l'opération, par la télévision officielle de la NASA. Les images étaient saisissantes, grâce aux nombreuses caméras perchées sur les deux bras canadiens, de même que sur les casques des astronautes.

Il fallait voir Stephen Robinson, couché sur le dos, les pieds solidement ancrés au bout des 18 mètres du deuxième bras canadien. On a même pu observer en détail



PHOTO AFP

Il a été possible d'assister en direct, tôt hier matin, à l'opération de réparation des deux petits joints d'isolant protubérants coincés entre des tuiles thermiques de la navette *Discovery*.

les mains gantées de l'astronaute, lorsqu'il a retiré les protubérances. « Je fais ma propre inspection, c'est un très beau ventre orbital », a-t-il blagué, en arrachant le deuxième joint excroissant.

Pendant toute la durée de l'opération, on pouvait écouter toutes les conversations, saccadées à la Darth Vader dans *Star Wars*, entre les deux astronautes. « Steve (Robinson), nous nous sommes entraînés pendant quatre ans, tu vas passer les quatre prochaines années à signer des autographes », a également plaisanté l'astronaute nippon Soichi Noguchi, qui supervisait l'opération à quelques mètres derrière lui.

Les astronautes ont consacré une heure aux protubérances, sur les six heures passées dans l'espace. Le reste du temps, ils ont procédé à des travaux de réparation autour de la Station spatiale internationale. Le reste de l'équipage contrôlait les bras canadiens, poursuivait le ravitaillement de la

Station ou la construction d'une plate-forme d'entreposage.

**Problème connu**

Par ailleurs, on apprend aujourd'hui dans le *New York Times* qu'un rapport interne de la NASA avait mis en garde dès le mois de décembre contre les déficiences dans l'application de mousse isolante sur le réservoir extérieur destiné à l'actuelle mission de *Discovery*.

Selon le rapport, les ingénieurs de Lockheed Martin, chargés d'assembler le réservoir extérieur dans une usine de La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, n'ont de manière évidente « pas fait un travail minutieux » dans l'identification des variations et des irrégularités qui peuvent se former lorsque la mousse isolante est appliquée à la main.

Même après deux ans d'efforts de la NASA pour corriger le problème de la chute de morceaux de cette mousse, qui a

causé la perte de la navette *Columbia* en 2003, « il continuera à y avoir une menace de production de débris dangereux (...) alors que cette éventualité pourrait raisonnablement être éliminée », affirmait en décembre le rapport cité par le *New York Times*.

Avec Associated Press

**Couverture thermique**

Cette sorte de couverture blanche, située autour de la navette, sert de recouvrement thermique à la partie supérieure de l'engin. En dessous, ce rôle est joué par les tuiles. Cette couverture, appelée *blanket* par la NASA, est conçue d'un matériel très léger constitué entre autres de fibres et de céramique. Les responsables de la NASA comparent cette couverture à une sorte d'oreiller.

## Procurez-vous une nouvelle motomarine Sea-Doo® avec...



**ZÉRO**  
Ø DÉPÔT Ø PAIEMENT  
Ø INTÉRÊT

Sur une période de 6 mois\*  
Offre valide du 25 juillet au 12 septembre 2005  
Incluant les nouvelles 3D<sup>MC</sup>



## Visitez votre concessionnaire Sea-Doo le plus près

**CHATEAUGUAY**  
R.L. MARINE & SPORT  
321 BOUL. YOUVILLE  
(450) 699-9217

**GATINEAU**  
CENTRE DE SPORTS MOTORISES INC.  
186 BOUL. DE L'AEROPORT  
(819) 663-4444

**JOLIETTE**  
LAPOINTE SPORTS  
576 ROUTE 131 N.P.D.  
(450) 752-1224

**LAVAL**  
LAJEUNESSE MOTO SPORT LTEE  
700 BOUL. DES LAURENTIDES  
(450) 663-7005

**ST-ALPHONSE DE GRANBY**  
BRODEUR SPORTS INC.  
125 PIERRE-PARADIS  
(450) 360-3888

**ST-ANICET**  
MARINA PORT LEWIS (1996)  
264 CHEMIN DE PLANCHE  
(450) 264-4030

**ST-ANTOINE DES LAURENTIDES**  
MOTO SPORT ST-JEROME INC.  
1275 BOUL. DES LAURENTIDES  
(450) 438-1201

**STE-AGATHE DES MONTS**  
STE-AGATHE DES MONTS  
241 PRINCIPALE EST  
(819) 326-6442

**ST-ELIE D'ORFORD**  
EVASION HORS PISTE INC.  
555 ROUTE 220  
(819) 821-3595

**ST-EUSTACHE**  
GERMAIN SPORT INC.  
885 A ARTHUR- SAUVÉ  
(450) 974-0404

**ST-GERMAIN DE GRANTHAM**  
PERFORMANCE N.C. INC.  
176 BOUL. INDUSTRIEL  
(819) 395-2464

**ST-HUBERT**  
CLAUDE STE-MARIE SPORT INC.  
5925 CHEMIN CHAMBLAY  
(450) 678-4700

**VAL D'OR**  
BERIC SPORT INC.  
50 3E AVENUE  
(819) 825-5822

**VALCOURT**  
CENTRE DE LA MOTONEIGE ENR.  
9060 DE LA MONTAGNE  
(450) 532-2262

**VARENNES**  
RIENDEAU SPORTS INC.  
1855 DU SOUVENIR  
(450) 652-3984

**VAUDREUIL**  
ACTION MOTOSPORT INC.  
124 JOSEPH CARRIER  
(450) 510-5100

sea-doo.com 800-882-2900

©2005 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) Tous droits réservés. MC, ® Marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Offre en vigueur au Canada seulement sur les motomarines Sea-Doo neuves 2004 et 2005 achetées, livrées et enregistrées entre le 25 juillet et le 12 septembre 2005, chez un concessionnaire autorisé Sea-Doo participant. Les conditions peuvent varier d'une province à une autre et la promotion est sujette à changements ou à prendre fin en tout temps sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. \*Aucun paiement, aucun dépôt, aucun intérêt sur une période de 6 mois disponible avec la Banque Laurentienne. Sujet à l'approbation de crédit. Selon la qualification aux critères et aux termes en vigueur à la Banque Laurentienne du Canada, un dépôt peut être exigé. Le programme de financement est basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF). Le financement d'un montant de 15,399\$ (PDSF du modèle RXT™ 2005), en date du 25 juillet 2005, à un taux de 8.30% avec la promotion Aucun, Aucun, Aucun sur une période de 6 mois (jusqu'au 25 janvier 2006), représente une économie de 644.31\$ pour le consommateur. L'offre ne peut pas être cédée, échangée, vendue ou combinée à aucune autre offre à moins que cela soit spécialement mentionné ci-inclus. Nul là où la loi l'interdit. Visitez votre concessionnaire autorisé BRP Sea-Doo® participant pour les détails.

**SEA-DOO**  
LAISSEZ TOUT DERRIÈRE VOUS™



C'est au bout du bras canadien, mais grâce à ses seules mains gantées, que l'astronaute Stephen Robinson a finalement cassé les joints saillants qui mettaient en péril la navette *Discovery*. Une réparation sans précédent, réalisée en plein vide sidéral.

# Un « vol canadien ! »

HUGO MEUNIER  
ET MARIE-ÈVE MORASSE

**HOUSTON/SAINT-HUBERT** — Lorsque *La Presse* a demandé hier au directeur de vol de la NASA quel rôle joue le Canada dans la mission de *Discovery*, Paul Hill s'est d'abord esclaffé, avant de lancer : « Ceci est assurément un vol canadien ! »

Eh oui ! Le Canada a de quoi être fier si l'on se fie aux gens interrogés à la NASA. L'expertise canadienne en robotique constitue en quelque sorte la pierre angulaire de ce vol d'essai de *Discovery*, le premier depuis la désintégration de la navette *Columbia* il y a deux ans.

Les deux bras canadiens ont été largement déployés pour transporter de l'équipement, accélérer la construction d'une plateforme d'entreposage et, hier, pour conduire un astronaute sous le ventre de la navette, afin de procéder à une des plus délicates opérations de l'histoire spatiale.

« Rien de cela n'aurait été possible sans le bras canadien, dit le président de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert, Marc Garneau. James Kelly (qui contrôlait le bras) a fait un très bon travail. Il devait mentalement imaginer la position dans laquelle se trouvait Stephen Robinson pour bien déplacer le bras canadien, qui a fonctionné avec une précision extraordinaire. »

Un autre élément important de la contribution canadienne est la perche d'extension, dessinée dans les hangars de la compagnie ontarienne MDA. Cette perche — *Orbiter Boom Sensor System* (OBSS) dans le jargon — est installée au bout du bras et

dotée de plusieurs caméras, réglées à la fine pointe de la technologie au laser. Elles permettent de capter des images inédites de la navette et de la Station spatiale, en plus de repérer des petits bobos qu'on n'avait jamais détectés en orbite auparavant.

Sans la perche, on n'aurait peut-être jamais vu les deux petites protubérances et le morceau de couverture thermique décollé.

MDA a aussi mis au point *Dextre*, un robot muni de deux bras qui sera installé tout au bout du bras canadien. « Ça va être très bien quand on va avoir ça, dit l'astronaute Steve MacLean, qui doit aller dans l'espace en février prochain avec la navette *Atlantis*. On a 450 pièces qui doivent être changées sur la Station

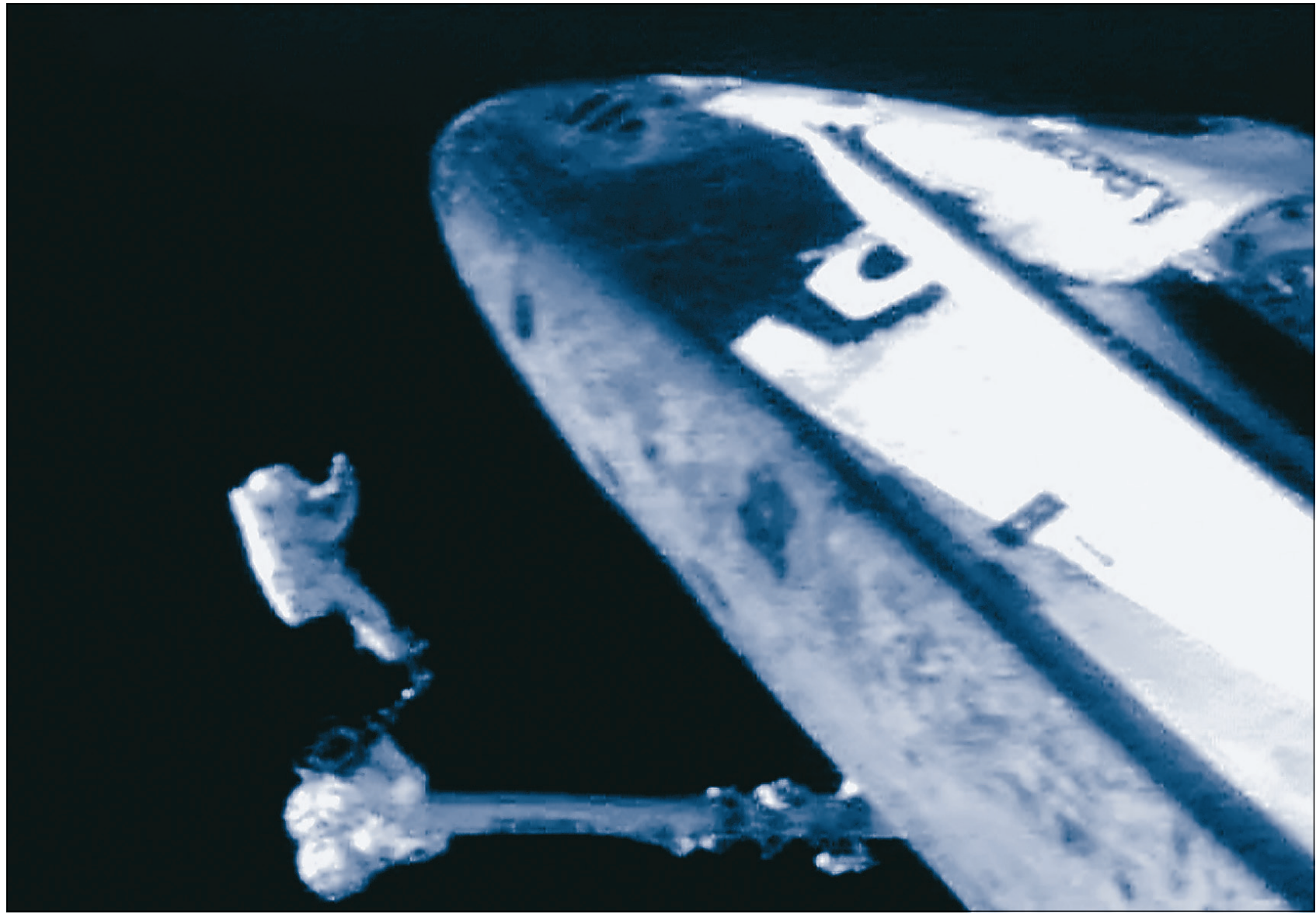


PHOTO REUTERS/NASA TV ©

C'est au bout du bras canadien que l'astronaute Stephen Robinson a finalement pu casser les joints saillants qui mettaient en péril la navette *Discovery*.

spatiale internationale. Quand *Dextre* va fonctionner, on va les remplacer avec ce robot. » Il précise que l'invention canadienne « volera » après lui, soit en 2007.

M. MacLean croit que *Dextre* aurait pu faire le travail accompli hier par Stephen Robinson pour aller réparer la navette. Car faire sortir dans l'espace des astronautes constitue toujours un risque, rappelle Marc Garneau. « Il y a toujours une petite possibilité que les astronautes se détachent de la navette. »

En plus de l'apport technologique, le directeur de vol de la NASA, Paul Hill, a souligné la contribution de Julie Payette, familièrement appelée Julie ici.

Celle-ci s'est dite impressionnée

par le travail effectué grâce à l'expertise canadienne. « Je regardais les bras à l'oeuvre pour la construction de la plateforme et j'étais très fière », a-t-elle confié.

#### Faire mieux

Quant à l'investissement canadien dans l'aventure spatiale, Julie Payette, qui siège au Conseil de recherches en sciences naturelles, en génie et en développement du Canada estime que le pays pourrait faire mieux « pour rester un acteur important dans la découverte spatiale ».

Le budget annuel de l'Agence spatiale canadienne est d'environ 300 millions de dollars. Dans le dernier budget, le gouvernement a consenti

à octroyer une enveloppe supplémentaire de 111 millions par année durant cinq ans, en vue d'un nouveau projet. Le budget annuel américain frise les 15 milliards US.

Pour l'astronaute canadien Dave Williams, le problème futur touchera surtout le recrutement. « La Canada va toujours avoir un programme spatial très développé. Le problème, c'est la présence humaine dans l'espace », craint-il.

Jouant lui-même le rôle de recruteur pour la NASA, ce médecin aimerait bien insuffler le goût de l'aventure spatiale aux jeunes Canadiens. « J'avais 7 ans lorsque j'ai voulu aller sur la Lune », raconte cet homme qui, à 54 ans, n'a pas encore réalisé son rêve. Mais il

pourra se consoler avec son deuxième vol spatial, prévu en juillet prochain. Pour cette mission, il a été choisi pour faire trois sorties dans l'espace. « Pas mal à mon âge », blague le Dr Williams, qui estime que la robotique et la médecine vont un jour révolutionner le monde.

Le Canada doit se préparer à la fin du programme spatial américain, prévue en 2010. C'est à ce moment que le pays devra réaffirmer sa volonté d'appuyer les États-Unis dans la mise au point d'un nouveau type de véhicule pouvant aller sur la Lune et sur Mars. Si le Canada passe son tour, cela pourrait alors marquer la fin de la présence canadienne dans l'espace.

# Julie Payette entre la terre et l'espace

HUGO MEUNIER

**HOUSTON** — Pendant que le monde a les yeux rivés sur l'équipage de *Discovery* en orbite dans l'espace, l'astronaute canadienne Julie Payette se doit de garder les deux pieds bien sur terre.

Et pour cause. L'astronaute québécoise joue un rôle crucial au sein de la mission STS-114, celui de *capcom* dans le jargon spatial.

Calée dans un fauteuil du Centre de contrôle des missions de la NASA à Houston, un endroit popularisé par le film *Apollo 13*, elle fait partie des quelques privilégiés qui assurent une liaison directe avec l'équipage de *Discovery*.

Durant son quart de travail, on l'aperçoit souvent en direct sur les ondes de la télévision officielle de la NASA, en plus d'entendre sa douce voix lorsqu'elle transmet les directives de la NASA aux astronautes.

Pour Julie Payette, c'est presque le travail idéal. Presque. « On vit finalement avec eux, comme si on y était. Cette tâche est ce qui est de mieux... à part voler », confie

cette Montréalaise d'origine qui habite Houston depuis son embauche à la NASA en 1996.

Mais n'occupe pas qui veut ce poste au coeur du centre névralgique de la NASA. Julie Payette a dû consacrer deux années à la préparation de ce premier vol d'essai depuis la tragédie de *Columbia* en 2003. « On subit exactement le même entraînement que les astronautes choisis pour cette mission, c'est pourquoi il faut être astronaute pour occuper ce siège », dit-elle.

Comme bien peu de gens ont la chance de contempler la Terre de l'espace, Julie Payette évoque l'esprit de fraternité qui règne entre les astronautes. « La NASA, c'est comme une grande famille », lance-t-elle.

Une phrase en apparence un peu cliché, mais qui prend un tout autre sens lorsque Julie Payette ajoute que trois des sept membres de l'équipage sont des camarades de sa promotion. « Ce sont de très bons amis, un peu comme ceux qu'on se fait à l'université », dit-elle.

Julie Payette, aujourd'hui âgé de 42 ans, a subi son baptême de l'espace en 1999, lors de la mission STS-96, à bord de *Discovery*. Elle devenait alors la première Canadienne à participer à une mission d'assemblage de la Station spatiale internationale (SSI).

« On vit finalement avec les astronautes, comme si on y était. Cette tâche est ce qui est de mieux... à part voler. »

Cette astronaute polyglotte — elle parle six langues — entretient également des liens très étroits avec sa voisine à Houston, une certaine... Eileen Collins. « La commandant n'habite pas loin et on se connaît très bien », souligne-t-elle.

Mais il n'est pas simple d'amener une astronaute sur le terrain glissant de la vie privée. « Oui, on a des familles, des enfants, des pelouses à tondre, mais pendant les missions, c'est spécial », dit-elle.

Julie Payette ajoute que les astronautes gravitent dans un milieu très rationnel, où on ne peut se permettre de perdre son sang-froid. « Mais on n'est pas des robots », nuance-t-elle.

La Québécoise paraît beaucoup plus à l'aise lorsqu'on revient sur

la mission. Volubile, elle en parle avec une passion contagieuse. « STS-114 avait deux objectifs : ravitailler la Station spatiale et faire un vol d'essai pour tester les recommandations apportées par un comité après l'explosion de *Columbia* », dit-elle en s'excusant d'employer machinalement le jargon très technique de la NASA.

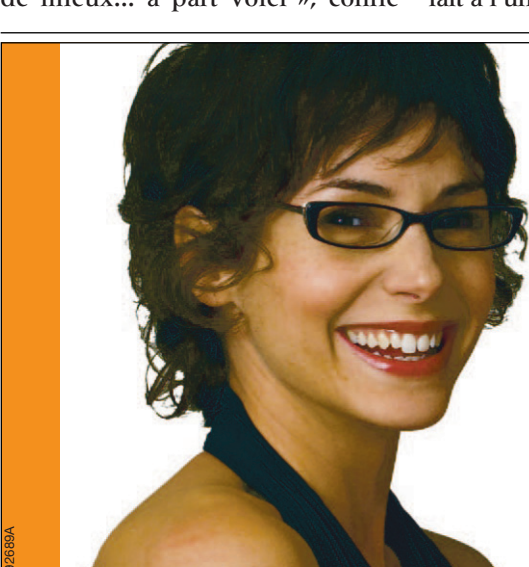
Quant aux débris d'isolant, protubérances et morceau thermique qui donnent du fil à retordre à la NASA depuis le lancement de la

navette, Julie Payette croit que c'est le temps où jamais d'y voir, puisqu'il s'agit d'un vol d'essai.

« Ce n'est pas parce qu'on en parle que c'est grave », dit-elle, avant d'ajouter que « *Discovery* se porte comme un charme ».

Pour ce qui est d'une prochaine sortie dans l'espace, l'astronaute semble confiante que son tour approche. Quand ? « On attend d'abord le retour de *Discovery*. Ensuite il y aura une sélection parmi les astronautes qualifiés, dont je fais partie. Mon tour va revenir ! » croit Julie Payette. Réveuse, elle souligne que « la Terre est tellement belle vue de haut ».

Une affirmation que bien peu de gens peuvent se permettre de faire. Mais en attendant le prochain compte à rebours, celle qui a pris goût à l'aventure spatiale en regardant, les yeux écarquillés, l'émission *Apollo*, continue de soutenir les astronautes de sa voix réconfortante, depuis la cour des grands.



RABAIS DE  
**50%**  
SUR TOUTES LES LENTILLES

INCLUANT DOUBLE FOYER,  
À FOYER PROGRESSIF OU  
SOLAIRES D'ORDONNANCE  
À L'ACHAT DE N'IMPORTE QUELLE MONTURE

LENSCRAFTERS

Venez voir...l'excellence à l'oeuvre.

Carrefour Angrignon	514.367.5033
Carrefour Laval	450.681.4255
Centre Rockland	514.737.9055
Fairview Pointe Claire	514.426.3622
Les Galeries d'Anjou	514.354.2622
Place Montreal Trust	514.982.9339
Promenades St. Bruno	450.441.4671

Visitez le [lenscrafters.ca](http://lenscrafters.ca)

Examen de la vue non compris. Pas de TPS sur les lunettes d'ordonnance. Au Québec, les lunettes (monture et lentilles) après fabrication sont vendues par les optométristes indépendants et les médecins voisin de LensCrafters. Valide du 24 juillet au 10 septembre 2005. ©2005 LensCrafters, Inc. Tous droits réservés.

SUITE DE LA UNE

# Michaëlle Jean, 27<sup>e</sup> gouverneur général

**JEAN**  
suite de la page A1

Le premier ministre procède à cette nomination-surprise dans l'espoir de renverser la conjoncture politique défavorable aux libéraux.

À titre de gouverneuse générale, Michaëlle Jean aura non seulement le mandat de représenter la reine d'Angleterre, mais elle fera également la promotion de « l'identité nationale » et de « l'unité canadienne ». Elle hérite de cette tâche alors que l'ap-pui à la souveraineté atteint aujourd'hui son plus haut niveau au Québec depuis le référendum de 1995 selon les sondages. La place qu'elle accordera à la promotion de l'unité canadienne dans l'exercice de ses fonctions risque bien d'être déterminante.

M<sup>me</sup> Jean, âgée de 48 ans, est la troisième femme et la première Noire à occuper cette fonction vice-royale. Elle entrera en fonction à la fin septembre et succédera à Adrienne Clarkson, qui était elle-même animatrice et journaliste à CBC avant d'être

port final de la commission Gomery sur le scandale des commandites, ce qui ne surviendra que l'hiver prochain.

Comme Jean Chrétien avant lui, Paul Martin a fait fi de la tradition et refusé de nommer un ancien politicien pour occuper la fonction vice-royale.

**Née à Haïti**

Le premier ministre a également choisi une femme d'origine étrangère. Michaëlle Jean est née à Port-au-Prince en 1957. À l'âge de 10 ans, alors qu'Haïti vivait sous le joug du régime dictatorial de François Duvalier, elle a été forcée de fuir le pays en compagnie de ses parents. Son exil l'a conduite au Québec.

Comme dans le cas d'Adrienne Clarkson, le conjoint de Michaëlle Jean, Jean-Daniel Lafond, est un personnage bien connu issu du monde des arts. Ce documentariste a notamment réalisé *Salam Iran, une lettre persane*, *Le Cabinet du Dr Ferron, Haïti dans tous nos rêves*, *L'Heure de Cuba*, *Tropique Nord* et *La Manière nègre*. Son film *La Liberté en colère* traitait de la crise d'Octobre. Sa prochaine oeuvre, *Histoire d'Has-san*, est à l'étape du montage.

Reste à voir si le nouveau couple vice-royal prendra une place aussi importante que celui de M<sup>me</sup> Clarkson et John Ralston

choisie par Jean Chrétien en 1999 pour occuper ce poste prestigieux.

Michaëlle Jean accède à la plus ancienne institution publique du Canada au moment où le Parlement canadien se trouve en pleine tourmente. Elle débutera dans ses fonctions à un moment délicat, puisque c'est la gouverneuse générale qui a le pouvoir de dissoudre la Chambre.

Les partis de l'opposition, le Parti conservateur et le Bloc québécois en tête, pourraient bien tenter à nouveau de précipiter la tenue d'élections à l'automne. Ils pourraient s'adresser à la nouvelle gouverneuse générale si une motion de blâme ou de défiance était adoptée à la Chambre des communes à la reprise des travaux parlementaires et que le gouvernement Martin tentait de s'accrocher au pouvoir. Michaëlle Jean aurait donc la lourde tâche de décider si les Canadiens doivent se rendre aux urnes.

Paul Martin a quant à lui promis de déclencher des élections 30 jours après le dépôt du rap-



PHOTO ARCHIVES CP

Michaëlle Jean est la troisième femme et la première Noire à occuper la fonction de gouverneur général.

Saul. L'auteur et philosophe accompagnait régulièrement sa femme dans ses déplacements et à l'occasion des cérémonies officielles.

Adrienne Clarkson, 66 ans, a connu des problèmes de santé récemment. Souffrant de problèmes

cardiaques, elle a subi une intervention chirurgicale en juillet. Elle s'est fait implanter un stimulateur cardiaque en raison d'une anomalie décelée par son médecin lors d'un bilan de santé. Son mandat s'achève après avoir été renouvelé l'année dernière pour une période d'un an.

## Donnez votre numéro à tout le monde.

Appels entrants locaux illimités.



PARLEZ-MOI 25  
25 \$/mois\*

Appels locaux entrants illimités et jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada.

- Jusqu'à 1000 minutes le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps
- Messagerie vocale 3, appel en attente et appel conférence

DE PLUS, obtenez jusqu'à 3 mois d'appels locaux, de messages vidéo, de messages photo et de messages textes ILLIMITÉS.†

le futur est simple<sup>MD</sup>



**BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS**

**MONTRÉAL**

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Domaine
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Galerias Lachine
- Mail Cavendish
- Place Alexis Nihon
- Place Lasalle
- Place Versailles
- Place Vertu
- Westmount Mall
- Wilderton Mall
- Centre-ville
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- Action Télécom Inc.
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications Métropolitaine
- 10223, boul. Pie-IX
- Communications Mobilenet
- 5165, ch. Queen-Mary
- Globe Mobilité
- 6652, rue Saint-Hubert

**Dollard-des-Ormeaux**

- La Zone SCP
- 3349B, boul. des Sources

**Saint-Laurent**

- D2 Technologie Inc.
- 2119, boul. Marcel-Laurin
- PC Page Communications Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu

**LAVAL ET RIVE-NORD**

**Blainville**

- Digital Radiocommunication
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7

**Laval**

- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Contact Com. D.L. Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Digital Radiocommunication Inc.
- 2304, Desserte Ouest autoroute 13
- Proxi Telecom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D

**Mascouche**

- Terrasses Mascouche

**Repentigny**

- Galerias Rive-Nord
- Technicom
- 346, rue Notre-Dame, local C

**Rosemère**

- Place Rosemère
- Contact Com. D.L. Communications
- 259, boul. Labelle, local 102

**Saint-Jérôme**

- Carrefour du Nord

**Terrebonne**

- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

**RÉGIONS**

**Saint-Hyacinthe**

- Cellulaire +
- Galerias Saint-Hyacinthe
- 3200, boul. Laframboise

**RIVE-SUD**

- Mail Champlain
- Centre Jacques-Cartier
- Place Longueuil
- Promenades Saint-Bruno

**Belœil**

- Cellulaire +
- 559, boul. Laurier

**Candiac**

- D2 Technologie Inc.
- 89, ch. Saint-François-Xavier

**Greenfield Park**

- Proxi Telecom Inc.
- 3814, boul. Taschereau

**Sainte-Julie**

- Alto Communication
- 1950, ch. du Fer-à-Cheval

## Selon Irwin Cotler L'extradition du chef du Parti marijuana est envisageable

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Selon le ministère canadien de la Justice, le gouvernement américain a tout à fait le droit de demander l'extradition du chef du Parti marijuana de Colombie-Britannique, Marc Emery, qui est passible d'une peine d'emprisonnement à vie pour avoir vendu des semences de marijuana sur Internet. La requête pourra donc suivre son cours devant les tribunaux de la Colombie-Britannique, a fait savoir un porte-parole du Ministère.

Des militants pro-cannabis ont demandé au ministre Cotler de rejeter la requête américaine en extradition. Ils font valoir que les États-Unis infligent un châtiment beaucoup plus sévère que ce que les Canadiens sont prêts à accepter. C'est aussi « une question de souveraineté canadienne », a fait valoir Tim Meehan, membre du Parti marijuana de la région d'Ottawa.

En vertu de la Loi sur l'extradition, le juge doit déterminer s'il est question d'un crime reconnu comme tel dans les deux pays, et s'il y a des preuves suffisantes pour justifier la requête en extradition. C'est ensuite le ministre de la Justice qui décide s'il remettra la personne à l'État ayant requis l'extradition.

La loi américaine prévoit que Marc Emery pourrait écopier d'une peine variant entre 10 ans et l'emprisonnement à vie s'il est reconnu coupable d'avoir vendu des semences de mari aux États-Unis. Il a obtenu une libération sous caution et il pourrait s'écouler des années avant que les tribunaux de la province ne rendent une décision sur l'extradition. M. Emery a ouvertement vendu des semences de marijuana sur Internet pendant des années, et a même discuté de son commerce lors d'entrevues avec les médias, mais il n'a pas été accusé de trafic de drogue au Canada.

À Vancouver, pendant ce temps, même s'il a obtenu une libération sous caution la veille, Marc Emery était toujours derrière les barreaux hier.

**POUR JOINDRE LA PRESSE**

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911  
cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

3332563A

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à [telusmobilitte.com](http://telusmobilitte.com)

Offre valable jusqu'au 18 septembre 2005 avec nouvelles mises en service au Québec et en Ontario seulement. \*Taxes, frais d'interurbain, temps d'antenne additionnel, frais d'itinérance, frais pour les services payables à l'usage, frais mensuels d'accès au réseau et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué en sus. †Le tarif mensuel de base des clients qui signent un contrat de 1, 2 ou 3 ans inclut les appels locaux, les messages photo, les messages vidéo et les messages textes illimités pendant 1, 2 ou 3 mois respectivement. La messagerie photo et la messagerie vidéo sont seulement offertes dans nos zones de couverture numérique 1X. Consultez nos cartes de couverture à [telusmobilitte.com](http://telusmobilitte.com) pour plus de détails. © 2005 TELUS Mobilité.

# La dernière de Michaëlle Jean

SARA CHAMPAGNE

Michaëlle Jean a animé son dernier *Téléjournal* vendredi soir dernier. Elle devait remplacer Bernard Derome durant trois semaines. Elle aura finalement lancé son dernier « bonsoir » après deux semaines au bulletin de fin de soirée.

« Elle a été très forte de tenir la barre de cette émission la semaine dernière tout en sachant ce qui s'en venait », lance la rédactrice en chef de l'émission *Le Téléjournal-Le Point*, Geneviève Rossier.

En acceptant le poste de gouverneur général du Canada, l'animatrice met fin à une carrière de 17 ans à Radio-Canada. Hier après-midi, la nomination, pas encore annoncée officiellement, commençait à circuler dans les couloirs de la tour du boulevard René-Lévesque.

Son ancien patron au *Téléjournal-Le Point*, Jean Pelletier, aujourd'hui directeur des grands reportages et documentaires, dit que les dirigeants de la boîte se sont demandé si l'émission *Michaëlle* allait quand même être présentée dimanche. Ils ont finalement décidé de la diffuser. Il y sera question de sexualité, de pornographie et de prostitution durant une heure.

Les droits de l'homme, la justice sociale, l'humain en général ont toujours touché Michaëlle Jean, explique Geneviève Rossier, qui salue cette nomination. « C'est une femme de coeur, qui agit en toute franchise, de façon honnête. Elle est très droite », fait-elle remarquer.

Jean Pelletier croit que cette nomination « est brillante » de la part du bureau du premier ministre. « C'est une femme accessible, extraordinairement crédible, qui peut aisément se placer au même niveau qu'un docteur ou un simple col bleu. Elle est sensible, très vive, elle sait écouter », ajoute-t-il. La femme de 48 ans a fait son



PHOTO PRESSE CANADIENNE ©

Michaëlle Jean n'est pas inconnue des Canadiens anglais, puisqu'elle a également animé des émissions sur les ondes de CBC-NewsWorld depuis 1999.

entrée à la SRC en 1988 comme reporter à l'émission d'affaires publiques *Actuel*. Elle a fait partie de l'équipe de journalistes aux affaires publiques au journal télévisé, *Montréal ce soir*. De 1992 à 1995, elle travaille comme journaliste au *Point*.

L'une de ses meilleures amies, Michèle Boisvert, éditorialiste à *La Presse*, également ancienne collègue à l'émission *Actuel*, dit que cette nomination comme gouverneure générale du Canada était une décision importante pour son

amie. « C'est un gros morceau dans sa vie, dit-elle. Je ne veux pas parler en son nom de ses motivations, elle le fera au moment opportun, mais c'est certain que ce n'était pas prévu dans son parcours. Nous en avons parlé avant qu'elle accepte. Michaëlle est une femme intègre, très proche de plusieurs causes, dont celle des femmes et des Noirs. »

#### D'Haïti au Canada

Arrivée au Québec en 1968 à l'âge de 10 ans, elle entreprend

plus tard des études à l'Université de Montréal. Elle obtient un baccalauréat en langues et littératures hispaniques et italiennes, puis une maîtrise en littérature comparée. Elle parle et écrit couramment cinq langues : le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le créole haïtien. Elle lit aussi facilement le portugais.

À l'animatrice Marie-France Bazzo, qui lui a un jour demandé de choisir trois mots pour se décrire, Michaëlle Jean avait répondu la nuance, le feu et l'eau.

#### LE PARCOURS DE MICHAËLLE JEAN

- > En 1988, elle entre à la télévision de Radio-Canada
  - > En 1989, elle fait partie de l'équipe du *Montréal ce soir*.
  - > En 1991 et 1992, elle présentera, avec Gérard Pelletier puis avec Jacques Languirand, l'émission *Virages* sur l'évolution des valeurs et le choc des générations dans la société québécoise.
  - > De 1992 à 1995, elle se joint à l'équipe du magazine télévisé *Le Point*.
  - > En novembre 1995, elle devient journaliste-présentatrice à RDI. Elle y animera différents journaux télévisés et des émissions spécialisées dont *Le Monde ce soir*, *L'Édition québécoise*, *Horizons francophones*, *Grands Reportages*, *Le Journal RDI* et *RDI à l'écoute*.
  - > CBC-NewsWorld lui confie en 1999 l'animation de deux émissions entièrement consacrées au film documentaire, *The Passionate Eye* et *Rough Cuts*.
- Elle a reçu de nombreuses distinctions, dont le prix Raymond-Charette, en 2000, pour sa maîtrise exemplaire du français.

La nuance parce qu'elle fait partie du métier de journaliste, disait-elle. « C'est tout un labeur de chercher toujours à mieux comprendre. » Le feu, parce que, révélait Michaëlle Jean, derrière son calme apparent, elle cache une nature impatiente et intense. Enfin, l'eau, pour son côté réparateur et apaisant.

Depuis son départ de Radio-Canada, vendredi dernier, la nouvelle gouverneure générale n'a pas répondu à ses appels. « Même moi, je serais incapable de la joindre », a expliqué hier son ancien patron, Jean Pelletier.

De l'avis de ses proches collaborateurs, elle a donc choisi l'eau, pour son caractère réparateur et apaisant, avant de répondre à ses nouvelles obligations de gouverneure générale du Canada.

## Petite histoire des gouverneurs canadiens

SARA CHAMPAGNE

En succédant à Adrienne Clarkson au poste de gouverneur général du Canada, Michaëlle Jean deviendra la troisième femme et la deuxième Québécoise (après Jeanne Sauvé) à occuper cette fonction. Tout comme Adrienne Clarkson, d'origine chinoise, M<sup>me</sup> Jean n'est pas née au Canada.

À l'âge de 48 ans, l'ancienne animatrice n'est pas la plus jeune à être nommée pour représenter la reine. Edward Schreyer, gouverneur général de 1979 à 1984, avait 43 ans au moment de sa nomination.

C'est la quatrième fois que le gouvernement canadien nomme à ce poste un artisan de Radio-Canada. Jeanne Sauvé, Roméo LeBlanc et Adrienne Clarkson ont tous travaillé, à un moment ou l'autre de leur vie, à la société d'État.

Jeanne Sauvé, qui a occupé les fonctions de gouverneur général de 1984 à 1990, a été journaliste durant une vingtaine d'années pour la télévision de Radio-Canada. Roméo LeBlanc a été correspondant de la société d'État à Ottawa dans les années 60.

Depuis 1952, 10 Canadiens ont occupé les fonctions de gouverneur général du Canada (leurs prédécesseurs étaient britanniques). En moyenne, leur mandat a duré sept ans. Il s'agit de Adrienne Clarkson, Roméo LeBlanc, Ramon Hnatyshyn, Jeanne Sauvé, Edward Schreyer, Jules Léger, Roland Michener, Robert Taschereau (provisoire), Georges Vanier et Vincent Massey.



# SUPER VENTE

## \$4 000<sup>00</sup>

jusqu'à

Modèles <sup>1</sup>	Inclus	Régulier installé	SPÉCIAL <sup>**</sup>	ÉCONOMISEZ
<b>810</b> (8' x 9'6")	3 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$2 999 <sup>00</sup>	\$1 999 <sup>00</sup>	\$1 000 <sup>00</sup>
<b>817</b> (8' x 16'8")	5 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$5 309 <sup>00</sup>	\$3 809 <sup>00</sup>	\$1 500 <sup>00</sup>
<b>1012</b> (10' x 11'11")	4 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$5 209 <sup>00</sup>	\$3 709 <sup>00</sup>	\$1 500 <sup>00</sup>
<b>1019</b> (10' x 19")	5 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$6 959 <sup>00</sup>	\$4 959 <sup>00</sup>	\$2 000 <sup>00</sup>
<b>1214</b> (11'11" x 14'3")	4 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$6 659 <sup>00</sup>	\$4 859 <sup>00</sup>	\$1 800 <sup>00</sup>
<b>1219</b> (11'11" x 19")	5 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$8 210 <sup>00</sup>	\$6 010 <sup>00</sup>	\$2 200 <sup>00</sup>
<b>1221</b> (11'11" x 21'4")	7 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$9 059 <sup>00</sup>	\$6 659 <sup>00</sup>	\$2 400 <sup>00</sup>
<b>1430</b> (14' x 30'10")	9 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$15 695 <sup>00</sup>	\$11 695 <sup>00</sup>	\$4 000 <sup>00</sup>

\$ Plusieurs autres modèles sont aussi disponibles, voir détails en magasin.

**0 DÉPÔT**  
**0 INTÉRÊT**  
**0 PAIEMENT**  
**AVANT JUILLET 2006<sup>††</sup>**

**FACILE À INSTALLER**  
✓ Séminaire d'installation **GRATUIT**  
✓ Vidéo cassette **INCLUSE**  
✓ Manuel d'installation **INCLUS**  
✓ Service technique **DISPONIBLE**

**OU OBTENEZ L'INSTALLATION À 1/2 PRIX<sup>\*\*\*</sup>**



**TERREBONNE** (Siège social)  
2275, boul. des Entreprises  
(Autoroute 640 sortie 35)  
(450) 477-4441 • 1-888-301-1444



**LONGUEUIL**  
464, boul. Roland-Therrien  
(450) 442-4441 • 1-866-330-4441



**ST-LAURENT**  
3870 Côte-Vertu (Coin Bégin)  
(514) 339-9393 • 1-866-379-9393


**HEURES D'OUVERTURE**  
LUN au SAM 9h à 17h & DIM 10h à 17h

APPROUVÉ  
UL  
CANILC  
LABORATORY

FINANCEMENT  
accord D  
Desjardins

## ACTUEL

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ



Tous les jours dans  
**LA PRESSE**

1 Mesures approximatives. †† Sur approbation du service de crédit VISA Desjardins. Taxes payables en magasin. Aucun paiement ni intérêt exigés avant juillet 2006. Voir détails en magasin. \$À l'achat d'un solarium, obtenez jusqu'à 4 000\$ de rabais pour la valeur d'installation selon le modèle du solarium. Assemblage et installation par le client et pour emporter seulement. \*\* Taxes et transport en sus et aucun assemblage disponible pour cette promotion. \*\*\* Installation à 1/2 prix sur le prix régulier du solarium selon le modèle du solarium. Taxes et transport en sus. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Quantité limitée. Voir détails en magasin. Les photos peuvent différer. Promotion en vigueur jusqu'au 31 août 2005. Garantie prorata. RBO. 8284-811-310

POLITIQUE

Au sujet de Bernard Landry

# « Le Québec a besoin de ses aînés », déclare André Boisclair

NICOLAS SAINT-PIERRE

« Je pense que le Québec a encore besoin de Bernard Landry. Je pense que le Québec a besoin de ses aînés », a affirmé hier André Boisclair. C'est toutefois dans un autre fauteuil que celui du chef du Parti québécois que M. Boisclair voit l'ancien député de Verchères.

Et histoire d'envoyer un message clair sur ses appuis, M. Boisclair est arrivé hier à la permanence du PQ avec 3720 signatures de membres, provenant des 125 circonscriptions, soit presque quatre fois plus que ce qui est exigé par le parti.

Fort de ces encouragements, M. Boisclair est déterminé à devenir chef du Parti québécois. Que Bernard Landry décide ou non de sauter dans la course à sa propre succession. « Je serai de cette course, a-t-il martelé. Je le serai avec les appuis qui sont les miens, avec la force de la jeunesse, avec ce goût de proposer une nouvelle forme de leadership aux Québécois, avec le goût de parler de façon positive de la souveraineté. Et en bout de course, les membres trancheront. »

Et la place de Bernard Landry dans tout ça ? « Je pense que le Québec a encore besoin de Bernard Landry. Je pense que le Québec a besoin de ses aînés. La génération qui pousse n'est pas là pour dire : *lassez-vous, on prend toute*

la place ! On est là pour porter, avec une énergie qui est la nôtre, quelque chose de différent et on l'espère, très certainement quelque chose d'aussi bien. Et pourquoi pas se lancer le défi de faire peut-être encore un peu mieux ? »

André Boisclair se défend de vouloir précipiter la réflexion de son ancien chef, qui entretient le suspense sur son avenir politique depuis plusieurs semaines.

L'ancien député de Gouin, qui est âgé de 39 ans, entend « enrichir l'héritage » légué au Parti québécois par les Bernard Landry, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard. Pour ce faire, il compte sur « l'énergie et l'engagement de la jeunesse », la sienne et celle de ceux qui l'appuient.

Interrogé sur la candidature de Pauline Marois, M. Boisclair a admis que celle-ci « a une feuille de route fort éloquent ». Il s'est toutefois empressé d'ajouter, citant les propos de Jacques Parizeau, que « l'ancienneté en politique est un concept qui n'existe pas ». « Ce qui est important en politique, ce n'est pas nécessairement ce qu'on a fait, mais ce qu'on peut faire. » M. Boisclair est le troisième candidat déclaré à déposer les 1000 signatures requises par les règlements du parti pour officialiser sa candidature. Les deux autres sont le député de Blainville, Richard Legendre, et Louis Bernard, ancien haut fonctionnaire.

# Marois et Legendre appuient... un rival !

NICOLAS SAINT-PIERRE

Pauline Marois et Richard Legendre, tous deux candidats à la direction du Parti québécois, ont signé le bulletin de candidature... de leur rival Hugues Cormier.

La scène a eu lieu au parc Woodyatt de Drummondville le 12 juillet dernier, selon ce qu'a appris *La Presse*. Les trois candidats participaient alors à un cocktail de financement organisé par le député de Drummond, Normand Jutras. Deux autres prétendants à la direction du PQ, André Boisclair et Louis Bernard, étaient aussi présents.

Pour M. Cormier, qui s'efforce actuellement de recueillir les 1000 signatures requises pour officialiser sa candidature, l'appui de Pauline Marois et de Richard Legendre n'a rien d'étonnant. « Ils connaissent un peu mon parcours, mon profil, affirme-t-il. Et puis, je pense qu'ils souhaitent un débat pour qu'on aille chercher la Coupe Stanley en équipe. Je crois qu'ils ont la conviction que je peux contribuer à ce débat. »

Du côté de l'équipe Marois, on se garde cependant d'admettre que la députée de Taillon ait voulu donner un coup de pouce à M. Cormier. Reste qu'on a bien du mal à

expliquer pourquoi Mme Marois a signé le bulletin de candidature d'un adversaire. « Mme Marois a déjà vécu une course à la chefferie, s'est contentée d'indiquer Claude Potvin, son attachée de presse, lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. Elle sait que ça prend une maudite bonne dose de courage et de détermination pour se présenter à une course à la direction et que c'est un processus démocratique. »

Pour sa part, l'équipe de Richard Legendre semblait embarrassée. Sans l'affirmer clairement, un porte-parole de M. Legendre a laissé entendre que celui-ci serait tombé dans une embuscade.

« Il s'est fait demander de signer le bulletin d'Hugues Cormier alors qu'il était en train de jaser avec des gens, explique Frédéric Dubé. Il n'y a pas une longue réflexion très stratégique derrière ça, à part le fait que dès le moment où quelqu'un te demande en public : *veux-tu signer mon bulletin ? Tu le signes parce que tu veux pas...* »

M. Legendre a également signé le bulletin de candidature de Louis Bernard, un geste « plus spontané » que dans le cas d'Hugues Cormier.

André Boisclair a quant à lui refusé de signer le bulletin de candidature de M. Cormier.

PLUS DE 250 000 CORRECTIONS DE LA VUE

(514) 845-1515

Disponibles pour vous répondre 7 jours par semaine.

1250 boul. René-Lévesque Ouest  
Métro Bonaventure

www.lasikmd.com

## LASIK MD VISION

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

À partir de **390\$** /œil\*

Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

Nouveau laser Bausch & Lomb Z100 maintenant disponible.

VOTRE CHOIX, C'EST CLAIR !



Dr. Pierre Demers



Dr. Avi Wallerstein



Dr. Mark Cohen

\*Promotion valide à notre clinique de Montréal jusqu'au 30 septembre 2005. Certaines conditions s'appliquent. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

Montréal • Ottawa • Kingston • Toronto • Windsor • Calgary • Vancouver

HORIZON LUSSIER

# MÉGAVENTE du MANUFACTURIER

Un diesel au prix d'un moteur à essence en profitant des rabais du MANUFACTURIER jusqu'à

## 25,000\$

En plus, nous payons le premier 1000\$ d'essence\*

3782\$/semaine\*

Profitez-en maintenant! Payer dans 3 mois sur tous les produits Terry et Orbit en magasin

Horizon Lussier On va plus loin!

AUTOROUTE 10, SORTIE 37 **37** (450) 460-3666  
1 800 387-4100  
**MARIEVILLE** www.horizonlussier.com

\* sur véhicules en inventaire

Voici la nouvelle berline BMW de Série 3. Faites de chaque départ un événement.

Vous avez envie de rafraîchir vos notions en matière de gravité? Vous êtes au bon endroit. Équipée d'un moteur révolutionnaire Valvetronic™ à six cylindres en ligne, d'un système avancé de contrôle dynamique de la stabilité et de la direction active en option, la nouvelle BMW de Série 3 vous offre l'expérience du rendement suprême chaque fois que vous tournez la clé.

La nouvelle berline BMW de Série 3 2006



bmw.ca  
1 800 667-6679

Le plaisir de conduire™

30 ANS | SÉRIE 3



LAT. : 45° 30' LONG. : 73° 33' MONTRÉAL, QC

# 60 % C'EST L'AMÉLIORATION DE VOS COMMUNICATIONS À MONTRÉAL

## Meilleure réception. Meilleure couverture.

**MAINTENANT, UNE MEILLEURE COUVERTURE POUR MIEUX COMMUNIQUER.** Plus que jamais, notre réseau s'est amélioré. En six mois, nous avons condensé cinq années de développement en combinant le réseau de classe mondiale de Rogers<sup>MC</sup> à celui de Fido<sup>MD</sup>. Ainsi, vous avez accès à 60 % plus de cellules dans la région de Montréal, à une plus grande puissance du signal, à une diminution du nombre d'appels interrompus et à une meilleure couverture pour mieux communiquer.

Faites l'expérience du plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada et obtenez **UN CRÉDIT DE 35 \$** sur votre première facture<sup>1</sup>.



**ROGERS**<sup>MC</sup>  
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

ACHETEZ  
EN LIGNE

S'applique uniquement au réseau GSM-GPRS. La couverture peut varier selon la région, l'appareil de l'abonné, la topographie et d'autres facteurs. <sup>1</sup>L'offre d'un crédit de 35 \$ sur la première facture est en vigueur du 1<sup>er</sup> août au 4 septembre 2005, dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. <sup>MD</sup>Fido est une marque déposée de Fido Solutions inc. utilisée sous licence. <sup>MC</sup>Marques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005

# Fin de saison jusqu'à 60% de rabais

camping • tentes • vélos • plein air  
vêtements • chaussures • accessoires

## André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval (450) 622-2410 • 1 800 997-2410  
Solde en vigueur du 28 juillet au 7 août 2005

# MOBILART

Meubles et décor

VENTE D'ÉTÉ

< Meubles de Prestige  
et collections exclusives

Jusqu'à  
**-50%**  
de rabais

www.mobilart.ca

5805 TRANSCANADIENNE,  
VILLE ST-LAURENT  
(514) 748-9500 • Lun.-vend. 9h à 18h, sam. 10h à 17h, dim. 12h à 17h

6529, BOUL. DÉCARIE,  
MONTRÉAL (coin Plamondon)  
(514) 344-1400 • Lun.-vend. 9h à 18h, sam. 10h à 17h

## ACTUALITÉS

Pas de blâme  
pour le juge  
Michel Robert

MARIE-CLAUDE LEMIEUX

Le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, Michel Robert, n'a pas discrédité sa profession lorsqu'il a dit que les souverainistes ne devraient pas être nommés juges, tranche le Conseil canadien de la magistrature. L'ancien premier ministre péquiste, Pierre Marc Johnson, est d'accord.

« Je respecte la décision du Conseil, mais je suis déçu, dit Richard Marceau, le député du Bloc québécois qui avait déposé la plainte. Je pense encore qu'il y a matière à blâmer le juge Robert. »

En avril dernier, le juge Robert, qui a été président du Parti libéral du Canada dans les années 80, avait affirmé sur les ondes de Radio-Canada : « Pour être nommé, pour occuper une fonction, je veux dire, dans la magistrature fédérale, je pense que c'est une sorte de pré-requis qu'on ne doit pas être souverainiste. »

Plus tard, il avait clarifié ses propos en disant « qu'on ne peut faire la promotion de la souveraineté, puis en même temps exercer des fonctions judiciaires ».

Ces explications n'ont pas calmé la grogne. À l'initiative du Bloc québécois, la Chambre des communes a adopté en juin une motion dénonçant les propos du juge Robert. Seuls les députés libéraux s'y sont opposés.

En réponse à la plainte, le juge Robert a écrit que ses propos « étaient imprécis et incomplets et qu'ils ne reflétaient pas sa pensée en ce qui a trait au processus de nomination des juges ». Il a aussi affirmé « qu'aucune personne n'est exclue de l'admissibilité à la magistrature de nomination fédérale ou provinciale, sur la base de convictions ou d'allégeances politiques ».

Comme le juge Robert est membre du Conseil de la magistrature, on a demandé à un avocat indépendant, l'ancien premier ministre péquiste, Pierre Marc Johnson, de réviser le dossier. Ce dernier juge satisfaisantes les explications fournies par le juge Robert. « Il a dit qu'une opinion politique ne devrait pas être une entrave à une nomination. C'est le point central de l'affaire. Il a échappé une phrase et il a remis les pendules à l'heure. »

Le député Richard Marceau n'est pas convaincu. Il dit que le juge Robert a manqué à son devoir de réserve en faisant référence aux allégeances politiques des juges. « C'est quelqu'un qui doit être un défenseur des droits et libertés qui a plutôt lancé un message très fort de discrimination basée sur l'affiliation politique. »

## EN BREF

Stéphane Gendron  
présente ses excuses

Le maire de Huntingdon et animateur de radio Stéphane Gendron a présenté publiquement ses excuses au premier ministre Jean Charest, hier, après l'avoir traité de « meurtrier » en ondes, en juillet. Ce dernier avait répliqué par la bouche de la firme d'avocats McCarthy Tétrault, qui avait mis en demeure l'animateur de se rétracter. Sur les ondes du 98,5 FM, à Montréal, où il commente l'actualité dans le cadre de l'émission *Franco-parler*, l'animateur est passé à l'attaque, le 13 juillet, puis une autre fois le 24 juillet, pour reprocher au gouvernement de ne pas rendre accessible le médicament Herceptin aux femmes souffrant d'un cancer du sein à un stade précoce. Presse Canadienne



## Bon, si ces chiffres ne suffisent pas à vous convaincre de rouler au diesel, en voici d'autres.

Golf TDI,  
Jetta familiale TDI,  
Passat TDI

# 2,9%

de financement  
à l'achat sur 60 mois

0\$ première mensualité\*

Il est vrai que la montée affolante du prix de l'essence est un coup de publicité inouï – et gratuit – pour nos moteurs TDI<sup>MD</sup>. C'est vrai qu'ils consomment peu, qu'ils sont propres et que leurs performances n'ont rien à envier à certains gros moteurs gros consommateurs d'essence. Et avec une offre comme celle-ci, il est tout aussi vrai que vous n'avez plus aucune raison de ne pas rouler en TDI. Faites vite.



**TDI** Consommez moins de carburant moins cher.

Êtes-vous fait  
pour Volkswagen?



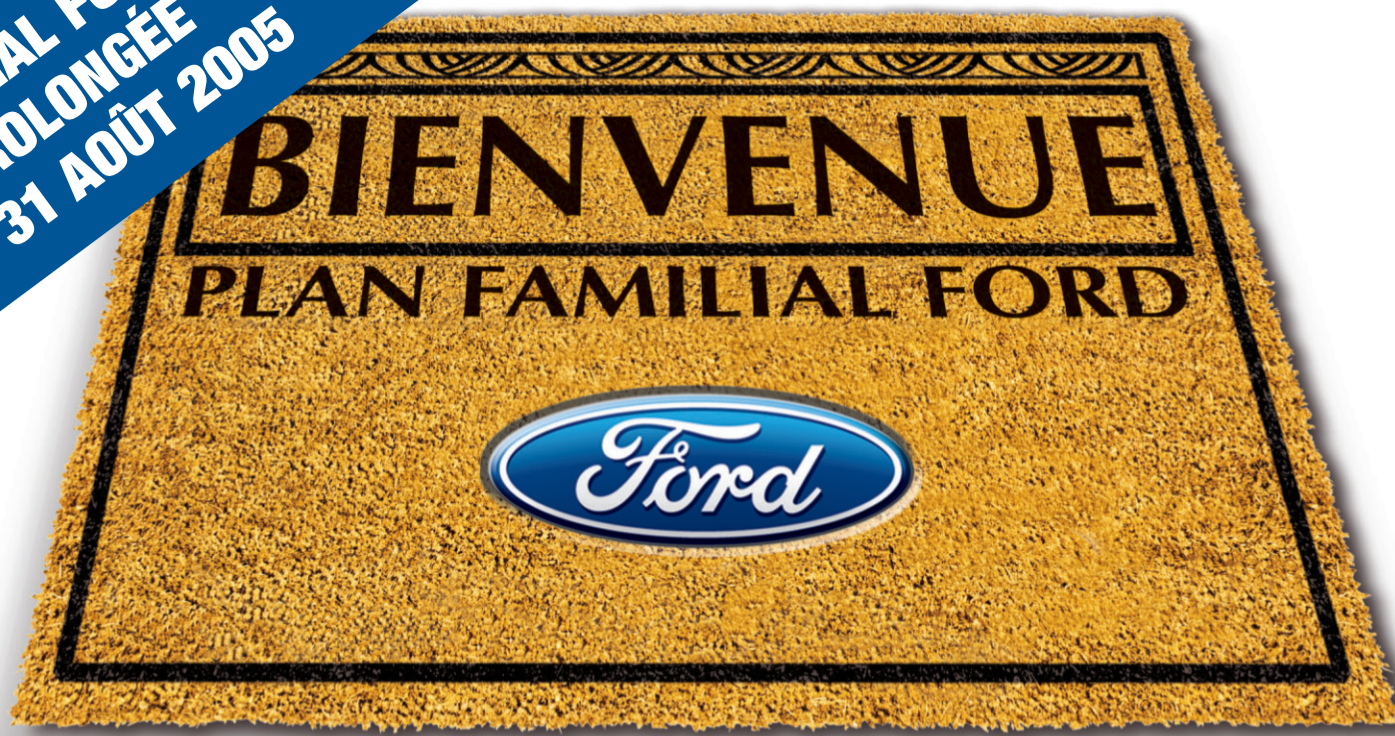
1 888 ROULE VW | vw.ca

Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent.

\*Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 350 \$ (taxes incluses) pour la Golf TDI, jusqu'à 500 \$ pour la Jetta familiale TDI et jusqu'à 650 \$ pour la Passat TDI. \*L'offre s'applique aux Golf TDI 2005, Jetta familiale TDI 2005 et Passat TDI 2005, neuves, en stock. Exemple de financement : un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à un versement mensuel de 358,49 \$ pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 1509,14 \$, pour une obligation totale de 21 509,14 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offres sujettes à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Ne s'appliquent qu'aux ventes faites à des particuliers. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

Loto Québec		Résultats	
Tirage		Tirage	
649		2005-08-03	
04	05	06	10 23 35
COMPLÉMENTAIRE :			18
49		2005-08-03	
08	15	32	35 42 49
COMPLÉMENTAIRE :			30
FINCO		2005-08-03	
03	09	11	12 16 18 30 38 46 47
48	49	50	51 55 57 60 62 63 67
Quintissime		Extra	
Tirage 2005-08-03		Tirage 2005-08-03	
3	4	NUMÉRO	
962	9410	272455	
<b>CE VENDREDI, 50 CHÈQUES-CADEAUX</b> <b>HÔTELLERIE CHAMPÊTRE</b>			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.</small>			

PLAN FAMILIAL FORD  
OFFRE PROLONGÉE  
JUSQU'AU 31 AOÛT 2005



# PAYEZ LE MÊME PRIX QUE LES EMPLOYÉS DE FORD\*.

## NOTRE PRIX, C'EST VOTRE PRIX.

PROFITEZ DU RABAIS DE NOS EMPLOYÉS SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD 2005 NEUFS EN STOCK  
CHEZ VOS CONSEILLERS PARTICIPANTS\*\*. BIENVENUE DANS LA GRANDE FAMILLE FORD.

**PLUS 5 000 \$<sup>†</sup>**  
JUSQU'À **DE REMISE**  
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CERTAINS MODÈLES

**PLUS 0 % 36 MOIS<sup>††</sup>** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À  
SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD 2005 NEUFS EN STOCK

### ET MAINTENANT



## ORDINATEUR DELL<sup>‡</sup> GRATUIT

CHOIX D'UN ORDINATEUR DE BUREAU OU PORTATIF À L'ACHAT OU  
À LA LOCATION DE LA PLUPART DES MODÈLES FORD 2005 NEUFS EN STOCK.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

DÉPÊCHEZ-VOUS. DURÉE LIMITÉE.



FORD EXPLORER SPORT TRAC 2005



FORD F-150 2005



FORD FOCUS 2005



FORD ESCAPE 2005



FORD FREESTAR 2005



Bien pensé

[ford.ca](http://ford.ca)

\* Cette offre s'applique à la plupart des modèles Ford 2005 neufs en stock, à l'exception des Mustang, Escape hybride, Econoline (modèles tronqués et à châssis nu) et châssis-cabines Série F. † Jusqu'à 5 000 \$ de remise pour les modèles Freestar de base et Freestar utilitaire. Les remises pour les autres modèles sélectionnés varient entre 500 \$ et 4 000 \$. †† L'offre de 0 % de financement s'applique à l'achat de tous les modèles Focus, Taurus, Ranger, Explorer Sport Trac, Escape (sauf le modèle hybride), Freestar, Expedition et F-150 2005 neufs en stock, pour un terme maximal de 36 mois. ‡ L'offre d'ordinateur de 500 \$ en argent comptant de Ford, en vigueur du 3 août au 31 août 2005, est destinée aux résidents du Canada qui achètent ou louent un véhicule Ford 2005 neuf – excluant la Mustang coupé ou décapotable, les fourgons tronqués Econoline, les fourgons utilitaires Freestar, les châssis-cabines Série F ou tout produit Lincoln – et en prennent livraison, après le 2 août et jusqu'au 31 août 2005 inclusivement, tant qu'il y aura des véhicules. Les clients admissibles recevront au choix : (1) un ordinateur Dell DIMENSION™ 3000 ou Dell INSPIRON™ 2200; ou (2) 500 \$ en argent comptant. L'offre de 500 \$ en argent comptant de Ford peut être utilisée pour l'achat ou la location d'un véhicule Ford 2005 admissible. Le cas échéant, la remise de 500 \$ sera appliquée après les taxes. Les clients qui choisissent de recevoir les 500 \$ sous la forme d'un chèque recevront un chèque de Ford du Canada Limitée dans les deux semaines suivant la prise de livraison de leur véhicule Ford 2005. Les clients qui choisissent l'un des ordinateurs Dell recevront, par la poste, une lettre comportant un code de bon unique dans les deux semaines suivant la prise de livraison de leur véhicule Ford 2005. Pour recevoir leur ordinateur Dell, les clients doivent alors visiter la page Web ou composer le numéro de téléphone sans frais spécifié dans leur lettre et fournir leur code de bon unique lorsqu'on le leur demande. Les clients doivent échanger le bon pour leur ordinateur Dell avant le 31 octobre 2005, étant donné que leur bon viendra à échéance à cette date. Ce bon, utilisable une seule fois, n'a aucune valeur marchande, n'est pas transférable et ne peut être échangé dans le cadre d'une autre offre de Dell ou contre aucun autre produit ou service de Dell. Les clients recevront leur ordinateur Dell directement de Dell Canada Inc. Les taxes et les frais d'expédition pour l'ordinateur Dell choisi sont inclus dans l'offre. L'ordinateur Dell choisi ne pourra être expédié qu'à l'intérieur du Canada. Dans le cas où un client choisit un modèle d'ordinateur différent et plus récent que ceux qui sont offerts, il est alors responsable d'acquitter tous les coûts, les frais d'expédition et les taxes réglés au moment de l'échange. Tous les frais accessoires qui n'ont pas été spécifiquement mentionnés sont à la charge du client. Dell Canada Inc. et Ford du Canada Limitée se réservent le droit d'offrir un ordinateur de valeur égale ou supérieure dans le cas où l'ordinateur Dell initialement choisi par le client n'est pas, pour quelque raison que ce soit, disponible. Les clients admissibles qui achètent plus d'un véhicule Ford 2005 neuf et en prennent livraison au cours de la période de promotion pourront se prévaloir de la présente offre jusqu'à deux fois au maximum (à raison d'une offre par véhicule admissible). Cette offre n'est applicable à aucun véhicule livré au gouvernement ou à des parcs et ne peut être jumelée à aucun rabais ou prime offert aux parcs. Cette offre ne peut être combinée à d'autres primes offertes aux consommateurs au moment de la livraison. Tous les détails chez les conseillers Ford. ™Dell, le logo Dell, DIMENSION et INSPIRON sont des marques de commerces de Dell Inc. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 31 août 2005 en prenant livraison du véhicule le ou avant le 31 août 2005, s'appliquent à des particuliers seulement et sont conditionnelles à l'approbation de crédit et au financement par Crédit Ford lorsque applicable. Les conseillers Ford peuvent vendre ou louer moins cher. Tous les détails de ces offres chez les vos conseillers Ford participants. \*\* Offre valable uniquement chez les conseillers Ford participants. Tous les détails chez les conseillers Ford.

avec tout achat d'un appareil photo numérique

RECEVEZ GRATUITEMENT:

- 15<sup>s</sup> d'impression photo
- 10<sup>s</sup> de rabais sur un atelier photo
- 1 logiciel d'impression photo en ligne
- 1 ensemble de nettoyage L.L.LOZEAU
- 1 mini-trépied OPTEX
- 1 protecteur d'écran (valeur de 60\$)

**COOLPIX 4600**

**4MP**

- Zoom 3x
- 4 millions de pixels
- Écran 1,8"
- Fonction «D-Lighting»

299<sup>99</sup>\$

**COOLPIX 5900**

**5,1MP**

- Zoom 3x
- 5,1 millions de pixels
- Écran 2"
- Mode vidéo

469<sup>99</sup>\$

**COOLPIX S2**

**5,1MP**

- Zoom 3x
- 5,1 millions de pixels
- Mémoire interne 12 Mo
- Mode vidéo

529<sup>99</sup>\$

**COOLPIX 7900**

**7,1MP**

- Zoom 3x
- Écran ACL 2"
- Réduction des yeux rouges
- Mode vidéo avec son

549<sup>99</sup>\$

**COOLPIX 8400**

**8MP**

- Zoom 3,5x
- 8 millions de pixels
- Écran 1,8"
- Objectif grand angle

699<sup>99</sup>\$

**COOLPIX 8800**

**8MP**

- Zoom 10x
- 8 millions de pixels
- Écran 1,8"
- Réduction des vibrations

949<sup>99</sup>\$

**D50**

**6MP**

- Appareil reflex numérique
- Résolution 6 millions de pixels
- 3 images/seconde
- Écran ACL de 2"
- Utilise les cartes SD

Incluant une carte mémoire LEXAR 512 Mo et un sac de transport Nikon (une valeur de 130\$)

1 169<sup>99</sup>\$

**D70s**

**6MP**

- Résolution 6 millions de pixels
- Objectif 18-70 mm
- Système autofocus sur 5 zones
- Écran ACL de 2"

Incluant un sac de transport

1 549<sup>99</sup>\$

**Objectifs**

**AF-S DX Zoom Nikkor 55-200mm f/4-5.6G ED**

299<sup>99</sup>\$

**AF-S DX Zoom-Nikkor 12-24 mm f/4G IF-ED**

1 289<sup>99</sup>\$

**Flashes**

**SB 600**

- Prend en charge le système d'éclairage créatif Nikon
- Compatible avec les modes i-TTL, D-TTL, TTL, manuel

289<sup>99</sup>\$

**SB 800**

- Flash évolué très puissant
- Contrôle d'exposition du flash i-TTL (intelligent TTL)
- Système évolué flash sans fil

489<sup>99</sup>\$

**Le plus grand choix de jumelles Nikon au Québec**

**Sportstar IV 8x25**

- Jumelles compactes
- Grossissement de 8x
- Étui inclus
- Résiste aux intempéries

89<sup>99</sup>\$

**Monarch DCF WP 10x42**

- Idéales pour les sports et le plein air
- Grossissement de 10x
- Étanches et gainées de caoutchouc

349<sup>99</sup>\$

Incluant : étui, courroie et capuchons

L.L.Lozeau est l'heureux récipiendaire du prix "Marchand de l'année 2005" remis par l'Association canadienne commerciale de l'imagerie (CITA) au meilleur détaillant photo canadien pour son excellence et son professionnalisme.

**L.L.Lozeau**

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

6229, St-Hubert | 514.274.6577 | Montréal (Québec) | www.lozeau.com

ACTUALITÉS

RÉSEAU D'EAU ET D'ÉGOUTS

Deux villes se tournent vers le privé

LAURIER CLOUTIER

Côte-Saint-Luc et Westmount, qui vont se défusionner de Montréal, veulent confier au secteur privé leur réseau de distribution d'eau et d'égouts, à compter du premier janvier 2006.

Québec et le comité de transition de Montréal viennent de lancer un appel d'offres, afin d'obtenir des soumissions, d'ici le 6 septembre, pour les 52 000 résidents des deux villes. Dès le 9 août, les compagnies participeront à une séance d'information.

« Québec autorise l'appel d'offres, mais la décision finale reviendra aux élus municipaux et non pas au comité de transition », a déclaré à La Presse le ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau.

« Et il ne s'agit pas ici d'un partenariat public-privé », a assuré le ministre. « La loi 62 permet déjà de confier ce travail au privé », même si ce n'était pas le cas jusqu'ici. « En outre, il s'agit d'un contrat de gestion déléguée des réseaux locaux et non pas d'en donner la propriété au privé, a ajouté Nathalie Normandeau. L'essentiel, dont l'assainissement des eaux, relèvera de Montréal. »

Quand on parle d'eau, cependant, plusieurs se souviennent de la tragédie de Walkerton, en Ontario, qui a fait sept morts. André Bouthillier, de la Coalition Eau Secours, ne comprend pas cet appel d'offres. « Ces réseaux appartiennent à Montréal depuis longtemps et c'est elle qui doit s'en occuper ».

Outre un contrat privé de deux ans, l'appel d'offres prévoit « la réalisation d'un diagnostic et la préparation d'un plan de réhabilitation », afin que les deux villes obtiennent des subventions pour réinvestir dans leur réseau, a dit Michel Lord, directeur des communications du comité de transition de Montréal.

Le maire d'arrondissement de Côte-Saint-Luc, Robert Libman s'attend à des soumissions de grandes sociétés d'ingénierie, comme SNC-Lavalin et Dessau-Soprin. « SNC-Lavalin est en train d'étudier l'appel d'offres », a confirmé le porte-parole, Gillian MacCormack. Les deux villes reconstituées doivent prendre une décision finale sur les soumissions du privé en novembre, a précisé Michel Lord.

Feu vert à une Pharmaprix controversée

PASCAL FAUCHER

Même si des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce et Héritage Montréal s'y opposent, Pharmaprix a reçu le feu vert du conseil d'arrondissement pour construire une vaste pharmacie dans un secteur patrimonial.

Accepté par un vote majoritaire des élus, le projet occuperait un terrain de 2500 mètres carrés à côté d'un ancien orphelinat catholique, qualifié « d'intérêt historique » par Héritage Montréal, dans un quartier où se dressent plusieurs bâtiments à vocation religieuse.

« C'est indécent de vouloir construire une telle chose à cet endroit », dénonce Claude Casgrain, porte-parole d'un groupe d'une centaine de citoyens op-

posés au changement de zonage, d'institutionnel à commercial. « Ça ne cadre pas du tout avec l'architecture du coin. Et je n'ose pas penser à tout le trafic supplémentaire que ça occasionnerait. »

À l'angle du chemin de la Côte-Saint-Luc et du boulevard Décarie, l'endroit est déjà « très passant », dit le conseiller municipal Jeremy Searle, qui a voté contre le projet. « Il s'agit d'un commerce de style banlieusard, fortement illuminé, avec 23 places de stationnement, qui n'a pas sa place là. »

Le maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, Michael Applebaum, qui a voté pour le changement de zonage, n'a pas rappelé La Presse.

Mais tout n'est pas joué. Les citoyens pourront signer un registre d'opposition à leur bureau d'arrondissement, le 31 août. S'il y a suffisamment de signatures (environ une centaine), les élus municipaux se sont engagés à abandonner l'idée sans tenir de référendum, souligne M. Searle.

Ce serait une bonne chose, dit Dinu Bumbaru, président d'Héritage Montréal.

« Ça n'apporte rien au quartier. Le nouveau plan d'urbanisme vient d'être adopté. Pourquoi le changer? Si l'idée est refusée par registre, ça permettra de jeter l'odieux sur les citoyens, j'imagine. Un projet identique, dans la rue Ontario, a récemment été battu par des citoyens. »

Les meilleurs soins pour les enfants, Bell y croit.

Nos enfants devraient pouvoir grandir en santé et réaliser leurs plus grandes ambitions. C'est pourquoi Bell a versé une contribution de **10 millions \$** pour appuyer le Centre de télésanté pour les jeunes Bell, projet conjoint du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill. Ce don permettra aux médecins d'être reliés virtuellement aux enfants de Montréal et de partout au Québec afin de leur prodiguer les meilleurs soins possible. **Bell poursuit son engagement : rester près des communautés et forger celles de demain.**



DANS L'ORDRE HABITUEL :

- 1 - Michael J. Sabia, président et chef de la direction de Bell Canada Entreprises
- 2 - Jean Charest, premier ministre du Québec
- 3 - Léon Courville, président du conseil de la Fondation du CHUM
- 4 - Dr Denis R. Roy, directeur général du CHUM
- 5 - Peter R. O'Brien, président du conseil de la Fondation du CUSM

**ACTUALITÉS**

**EN BREF**

**Hôtel au bassin Peel : le projet est reporté**

L'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal a reporté l'adoption d'un règlement autorisant la construction d'un hôtel de luxe sur un terrain patrimonial situé à l'intérieur des limites du parc du Canal-de-Lachine. Le Centre tchèque inc. a obtenu en 2002 un bail de 99 ans de Parcs Canada pour une somme symbolique d'un dollar pour y ériger un centre culturel tchèque. Selon le projet soumis à l'arrondissement, cette organisation souhaite plutôt y ériger un hôtel de 71 chambres. Mardi soir, les conseillers municipaux Robert Bousquet et Lyne Hamel ont fait adopter une résolution visant à obtenir la position officielle de Parcs Canada sur le bail accordé. Parcs Canada avait fait savoir au promoteur récemment qu'il n'avait pas respecté les conditions du bail. Sébastien Rodrigue

**Le collège Saint-Paul toujours en lock-out**

En lock-out depuis le 17 juillet, les enseignants du collège Saint-Paul, à Varennes, devront être payés pour leur travail déjà effectué. Le juge Jean-Pierre Chrétien, de la Cour supérieure, a rejeté hier la demande de sursis déposée par la direction de cette école secondaire privée. « Si d'ici la fin de la semaine, les paies ne sont pas versées, nous porterons plainte pour outrage au tribunal », a dit Alexandre Boulerice, du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les 48 professeurs de Saint-Paul. Le

renouvellement de leur convention collective, échue depuis juin 2002, achoppe sur la tâche des enseignants et leur affectation. L'employeur n'a pas commenté. Marie Allard

**Bébé secoué**

La Sûreté du Québec a intercepté, hier après-midi, un groupe d'immigrants qui venaient de dévaliser un dépanneur. L'arrestation survenue sur l'autoroute 10, à Longueuil, a mal tourné quand une femme a secoué son bébé que les policiers voulaient lui prendre. Les suspects, trois hommes et trois femmes de l'Europe de l'Est, couraient dans tous les sens, ce qui a forcé la fermeture d'une portion de l'autoroute. Les six suspects venaient de cambrioler un dépanneur de Saint-Césaire, en Montérégie. Sara Champagne

**Scandale du sang : un procès attendu**

Le Dr Roger Perrault, qui a été au cœur du scandale du sang contaminé à la Croix-Rouge, devra avoir un procès malgré sa santé qu'on dit fragile, a décidé une juge, hier. Le Dr Perrault est accusé de négligence criminelle entraînant des lésions corporelles et de méfait mettant en danger le public pour son rôle présumé dans ce scandale. Le 18 juillet dernier, l'avocat de l'ancien dirigeant de la Croix-Rouge canadienne, Eddie Greenspan, avait fait valoir que le stress continué que provoquerait un procès criminel pourrait menacer la vie du médecin. Dans son jugement, hier, la juge Mary Lou Benotto a affirmé que le Dr Perrault n'avait pas démontré

que les procédures judiciaires constituaient un risque « réel ou substantiel » pour sa santé. Le procès devrait commencer en novembre et se terminer 13 mois plus tard. Plus de 1000 Canadiens ont contracté le VIH et jusqu'à 20 000 autres, celui de l'hépatite C. Presse Canadienne

**Passager clandestin trouvé mort**

La compagnie aérienne Air France affirme que le passager clandestin trouvé mort mardi matin, dans le train d'atterrissage d'un vol assurant la liaison Montréal-Paris, est d'origine africaine. Selon un représentant d'Air France, il s'agit d'un adolescent d'environ 15 ans. Son identité n'a pas été révélée. Avant d'effectuer une brève escale à Montréal, l'Airbus A330 avait transité par Paris et Dakar, en Afrique. Les premiers éléments d'enquête du transporteur français écartent toute possibilité que le passager soit parvenu à se camoufler dans le train d'atterrissage à partir de Montréal, un aéroport où les couloirs d'embarquement sont hautement sécurisés, assure Transports Canada. Sara Champagne

Tempur transforme votre vie. <sup>MC</sup>



Tempur<sup>™</sup> transforme votre vie.<sup>MC</sup>



" Les produits Tempur et la sensation de confort qu'ils procurent sont indescriptibles. Ils ne peuvent que combler les besoins et les désirs de chacun, et vous aider à devenir une meilleure personne. Ils vous aideront à mieux travailler, à mieux vous détendre, à mieux profiter de la vie et à mieux dormir; vos relations avec autrui en seront améliorées, et vous jouirez d'une plus grande tranquillité d'esprit."

Danielle Pierce

Tempur-pedic est le distributeur de lits réglables le plus renommé en Amérique du Nord.



Faites l'expérience des produits TEMPUR aujourd'hui :

**Boutique Tout Pour le Dos**  
8780 Boulevard St-Laurent, Suite 7  
Montréal, Québec  
514-383-1582

**Nahtajo Meubles et accessoires**  
8025 Boulevard Taschereau  
Brossard, Québec  
450-445-1216

**AVIS NOUVELLE AUTORISATION**

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 28 juillet 2005 l'instance du Parti québécois — Comité Jean-Claude St-André. Monsieur Claude Desrosiers agit comme représentant officiel de cette instance.



Pour plus de renseignements, composez sans frais 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

**BERNARD TROTTIER BERNARD TROTTIER**

**C'EST LA GRANDE VENTE ANNUELLE "SKI BOOM!"**

**DES RABAIS JUSQU'À 50%**

**SKIS PARABOLIQUES ELAN "X-CARVE"** **50% DE RABAIS ! 99<sup>95</sup>\$**

**BOTTES DE SKI ALPIN**  
LANGE TECNICA ROSSIGNOL Dalbello **JUSQU'À 40% DE RABAIS !**

**SKIS SYSTÈMES (FIXATIONS INTÉGRÉES) "HAUTE PERFORMANCE" POUR ADULTES**  
SE VENDAIENT JUSQU'À **1199<sup>95</sup>\$**

Volkl Supersport "5 ★" / fix. Marker "Motion AT"	<b>849<sup>95</sup>\$</b>
Dynastar "Omecarve10 ARS" / fix. "Look P12TI"	<b>699<sup>95</sup>\$</b>
Atomic "SX 9" / fix. "Device 4.12"	<b>549<sup>95</sup>\$</b>

**SKIS SYSTÈMES (FIXATIONS INTÉGRÉES) "INTERMÉDIAIRE/EXPERT" POUR ADULTES**  
SE VENDAIENT JUSQU'À **899<sup>95</sup>\$**

Volkl "Supersport Gamma" / fix. Marker "Motion LT" (F)	<b>649<sup>95</sup>\$</b>
Dynastar "Exclusive 10" / fix. Look "Nova Exclusive" (F)	<b>499<sup>95</sup>\$</b>
Dynastar "Omecarve 8 AIS" / fix. Look "Nova 10" (H)	<b>449<sup>95</sup>\$</b>
Volkl "Energy 320" / fix. Marker "Motion 10" (H & F)	<b>399<sup>95</sup>\$</b>
Atomic "M8" / fix. "Device 3.10" (H)	<b>349<sup>95</sup>\$</b>

**"SNOWBLADE" SALOMON**  
Minimax 99,9 cm **Se vendaient 299<sup>95</sup>\$ En vente à 179<sup>95</sup>\$**

**SKIS "TWIN-TIP"**

Dynastar "Troublemaker"	<b>399<sup>95</sup>\$</b>
Rossignol "Scratch"	<b>299<sup>95</sup>\$</b>

**PLANCHES À NEIGE / BOTTES / FIXATIONS**  
BURTON SNOWBOARDS OPTIMO LARSEN LTD RIDE JFLOW INTRACROSS ROSSIGNOL **JUSQU'À 50% DE RABAIS !**

**VÊTEMENTS DE SKI ET DE PLANCHE À NEIGE**

BURTON SNOWBOARDS DESCENTE **JUSQU'À 50% DE RABAIS !**

ATTA SPYDER PHENIX BONFIRE killy

**TOUS NOS INVENTAIRES D'ÉTÉ 2005 SONT EN LIQUIDATION**

**JUSQU'À 70% DE RABAIS !**

**VÊTEMENTS DE GOLF, PLEIN AIR, "BEACHWEAR", VÊTEMENTS "LIFESTYLE"...**

**ÉQUIPEMENTS GOLF, PATINS À ROUES ALIGNÉES, CHAUSSURES, SANDALES...**

**On a les sports de neige dans la peau BERNARD TROTTIER SPORTS**

Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion.

## MONDE

## Coup d'État en Mauritanie

AGENCE FRANCE-PRESSE

NOUAKCHOTT – Un coup d'État a été perpétré hier en Mauritanie par des militaires, principalement des membres de la garde présidentielle, qui ont profité de l'absence du président Maaouya Ould Taya, en déplacement à Riyad pour les obsèques du roi Fahd.

Plusieurs officiers, dont le colonel El Arbi Ould Sidi Ali, le chef d'état-major des armées, ont été arrêtés par les putschistes, a indiqué une source militaire proche des auteurs du coup d'État.

Dans un communiqué retransmis en milieu d'après-midi par l'Agence mauritanienne d'information (AMI) et signé du « Conseil militaire pour la justice et la démocratie », les putschistes ont fait savoir que « Les Forces armées et de sécurité ont unanimement décidé de mettre fin aux pratiques totalitaires du régime dont notre peuple a tant souffert ces dernières années ».

« Ces pratiques ont engendré une dérive dangereuse pour l'avenir du pays. A cet effet, les forces armées et de sécurité ont décidé la mise en place d'un Conseil militaire pour la justice et la démocratie », poursuit le texte.

Les putschistes s'engagent également à « créer les conditions favorables d'un jeu démocratique ouvert et transparent sur lequel la société civile et les acteurs politiques auront à se prononcer librement ».

Peu de temps après, des centaines de Mauritaniens sont spontanément descendus dans les rues de la capitale pour manifester leur joie, et scander des slogans favorables aux nouveaux dirigeants du pays, qui n'ont pas dévoilé leur identité.

« Nous sommes opprimés depuis 20 ans », s'est exclamé Moustapha, un jeune étudiant, alors qu'Amadou K. déclarait : « La vie est devenue chère. Seuls les corrompus et les voleurs pouvaient vivre dans ce pays. »

Le président Ould Taya, qui se trouve à Niamey où il a atterri peu après midi en provenance de Riyad, n'avait toujours pas fait de déclaration en milieu de soirée. Les partis politiques et de l'opposition étaient également muets.

M. Ould Taya, arrivé au pouvoir par les armes le 12 décembre 1984, a été installé dans une villa proche de la présidence, selon une source proche du président nigérien Mamadou Tandja.

Ce putsch a été vivement condamné notamment par l'Union africaine (UA), la Commission européenne, et le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan qui a estimé que « les différends de nature politique devraient être réglés de manière pacifique à travers le processus démocratique ».

Le coup d'État a débuté à 5h avec la prise de contrôle par des militaires mauritaniens du siège de l'état-major ainsi que de la radio et de la télévision nationales qui ont totalement cessé d'émettre. Ils ont également bloqué l'accès à la présidence de la République, autour de laquelle plusieurs pick-ups équipés de mitrailleuses étaient disposés, et aux ministères. On ne savait pas en fin de journée si le coup d'État avait fait des victimes.

La République islamique de Mauritanie, pays de plus d'un million de km<sup>2</sup> et peuplé de quelque 2,8 millions d'habitants, a été confrontée, selon les autorités, à trois tentatives de coup d'État en 15 mois, en juin 2003, en août et septembre 2004.

## Un journaliste américain enlevé et assassiné en Irak

Quatorze GI et un interprète périssent dans une attaque

AGENCE FRANCE-PRESSE

BASSORA – Quatorze marines et un traducteur ont péri dans une attaque hier en Irak, l'un des bilans les plus lourds pour l'armée américaine, alors qu'un journaliste américain indépendant, Steven Vincent, a été enlevé et tué par des inconnus dans le sud du pays.

Les nouvelles pertes de l'armée américaine portent à 21 le nombre de GI tués à l'ouest de Bagdad depuis lundi. Tous appartenaient à la 2<sup>e</sup> force expéditionnaire des marines déployée dans la province rebelle sunnite d'Al-Anbar.

« Quatorze marines et un interprète civil de la 2<sup>e</sup> force expéditionnaire des marines ont été tués au combat tôt ce matin lorsque leur véhicule (...) a été attaqué avec un engin explosif », a précisé un communiqué militaire, sans préciser la nationalité du civil.

D'habitude, les interprètes ac-

compagnant les GI sont des Irakiens ou parfois d'autres ressortissants arabes. Un marine a été blessé dans l'attaque, survenue à environ 2 km de Haditha, à 250 km à l'ouest de Bagdad.

Ces décès portent à 1811 le nombre de militaires américains morts en Irak depuis l'invasion de mars

**Il s'agirait du premier cas de rapt et d'assassinat d'un journaliste américain en Irak depuis l'invasion.**

2003, selon un décompte de l'AFP à partir des chiffres du Pentagone.

Lundi, sept marines ont été tués au combat à l'ouest de Bagdad. Le groupe Ansar al-Sunna, lié au réseau terroriste Al-Qaeda, a revendiqué cette attaque en parlant de huit

marines tués et d'un neuvième capturé. L'armée américaine a démenti une telle capture.

Dans la ville méridionale de Bassora, relativement épargnée par la violence, le journaliste américain Steven Vincent, 50 ans, a été enlevé mardi par des inconnus qui l'ont tué par balles.

Il s'agirait du premier cas de rapt et d'assassinat d'un journaliste américain en Irak depuis l'invasion.

Quatre hommes armés « circulant à bord d'une camionnette blanche ont enlevé mardi Vincent et son interprète irakienne rue Al-Istiqlal », selon Karim al-Zaidi, officier de presse au commissariat général de la police.

Le corps du journaliste a été retrouvé dans la même rue et l'interprète, grièvement atteinte de deux balles, a été admise dans la nuit à l'hôpital général de Bassora.

Selon le lieutenant de police Jaafar Hussein, Vincent était « depuis deux mois à Bassora », à 550 km au sud de Bagdad.

L'ambassade des États-Unis à Bagdad a confirmé son décès et affirmé que tout serait fait « pour découvrir les responsables de ce crime haineux ».

Le journaliste a écrit des articles pour le *New York Times*, *Wall Street Journal* et *Christian Science Monitor*. Il est l'auteur d'un livre sur l'Irak intitulé *In the Red Zone (Dans la zone rouge)*.

L'organisation de défense de la liberté de la presse Reporters sans frontières a qualifié cet acte de « barbare », indiquant dans un communiqué que « ce meurtre montre, une fois de plus, que les journalistes paient très cher le prix de l'information en Irak ».

Les violences ont fait hier 12 victimes irakiennes, selon des sources de sécurité.



L'entrée du parc McGoldrick, à Huyton en banlieue de Liverpool, était couverte de fleurs en mémoire d'Anthony Walker. Ce jeune étudiant, un Noir âgé de 18 ans, y a été tué d'un coup de hache à la tête.

## Un meurtre raciste secoue l'Angleterre

YVES SCHAËFFNER  
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES – L'Angleterre est de nouveau secouée. Cette fois par un meurtre d'une violence inouïe commis à Liverpool et qui a toutes les apparences d'un crime raciste.

Poursuivi par un groupe de jeunes de race blanche, Anthony Walker, un Noir de 18 ans, a connu une fin horrible dans la nuit de vendredi à samedi derniers. Ses assaillants l'ont tué d'un coup de hache dans un parc de Huyton, en banlieue de Liverpool. Le coup a été si violent que la hache est restée plantée dans le front du jeune étudiant.

Il était environ 23h30. Anthony Walker, sa copine et un cousin attendaient l'autobus lorsqu'un jeune Blanc leur aurait lancé un torrent d'insultes racistes. Pour éviter la confrontation, Walker et ses deux compagnons ont décidé de se déplacer vers un autre arrêt. Mais ils ont été suivis par trois ou quatre hommes.

Alors qu'Anthony Walker était sauvagement attaqué, sa copine Louise, de race blanche, et son cousin, Marcus Binns, ont couru chercher de l'aide, frappant à toutes les

portes possibles. Quelques minutes plus tard, lorsqu'ils sont revenus pour le chercher, Walker gisait une hache plantée dans le crâne. Conduit à l'hôpital, il n'a pas survécu.

En entrevue, son cousin a expliqué : « Nous avions très peur. Nous avons couru et couru, mais Anthony n'a pas réussi à s'enfuir. »

**Deux suspects arrêtés**

Ce meurtre est d'autant plus médiatisé en Angleterre que la police recherche actuellement le frère de Joey Barton, célèbre joueur de soccer de Manchester, en lien avec l'affaire.

Le joueur de soccer a d'ailleurs fait une apparition télévisée hier pour demander à son frère, Michael Barton, de se rendre à la police. « Si tu as des informations à propos de ce qui s'est passé, tu dois le dire à la police. Tu dois faire ça pour que la famille Walker puisse faire son deuil d'Anthony et parce que tu sais que c'est la chose à faire. »

« Le meurtre horrible d'Anthony Walker a choqué le pays, a-t-il ajouté. Les responsables de la mort absurde de ce jeune homme doivent être traduits devant la justice. Mes sincères condo-

léances vont à la famille d'Anthony. »

Michael Barton, 18 ans, et Paul Taylor, 20 ans, ont été arrêtés hier soir à l'aéroport de Liverpool alors qu'ils revenaient d'Amsterdam. Ces deux jeunes vivaient à moins de deux kilomètres du parc McGoldrick, où l'attaque a eu lieu.

Trois autres hommes âgés de 17, 26 et 29 ans, de Huyton, étaient également interrogés hier relativement aux événements du week-end.

Hier, l'entrée du parc McGoldrick était couverte de fleurs. Trois ballons de basket, le sport favori de Walker, étaient également déposés à l'entrée. Fervent chrétien, Anthony Walker était un étudiant modèle qui aspirait à devenir avocat. Les résultats de ses examens étaient d'ailleurs attendus ce mois-ci.

Sa mère, Gee Walker, portait des lunettes fumées hier à la vigile tenue à Liverpool en l'honneur de son fils. Devant une foule de plusieurs centaines de personnes, elle a dit se sentir triste et désolée pour les meurtriers de son fils, mais que ces derniers « ne devraient pas pouvoir se promener dans les rues ».

Lors de cette vigile, Jamie Sullivan, ami d'Anthony Walker, a rap-

pelé que celui-ci avait déjà été victime de racisme, mais qu'il avait toujours tenu l'autre joue. « Il avait un sourire contagieux et même de mauvaise humeur, il s'arrangeait pour nous faire sentir bien. »

**Des similarités troublantes**

En Angleterre, le meurtre d'Anthony Walker est d'autant plus douloureux qu'il comporte de nombreuses similarités avec celui de Stephen Lawrence. Ce jeune étudiant noir qui rêvait de devenir architecte avait été tué à coups de couteau en 1993 à un arrêt d'autobus dans le sud-est de Londres.

Les coupables de cet autre crime n'ont jamais été condamnés en raison notamment d'une enquête bâclée qui avait révélé la présence d'un certain racisme au sein des forces policières londoniennes.

La mère de Stephen Lawrence, qui a assisté à la vigile d'hier en mémoire d'Anthony Walker, se félicitait du fait que l'enquête semble progresser rapidement cette fois.

Peter Currie, le détective en chef de l'enquête, a tenu à rassurer la communauté noire : « Nous ne nous arrêterons pas tant que ceux qui ont pris la vie d'Anthony ne seront pas menés devant les tribunaux. »



Prenez deux heures pour y aller et des années pour en revenir.



À 30 minutes de Québec.

Réservez dès maintenant votre séjour à la station touristique Duchesnay. Notre site aménagé en pleine nature en bordure du lac Saint-Joseph, les activités variées et le séjour en pavillon vous promettent des moments inoubliables.

1 877 511-5885 sepaq.com/duchesnay

**Duchesnay**  
STATION ECOTOURISTIQUE

Forfait d'Arbre en Arbre

À partir de

**199\$**/nuit pour 2 adultes  
et 2 enfants (12 ans et moins)  
taxes en sus / en pavillon

- Hébergement pour 2 nuits
- 2 petits déjeuners et 1 souper
- Accès aux activités de la Station
- Accès aux parcours d'hébertisme aérien d'Arbre en Arbre

Forfait valide du 9 juillet au 4 septembre 2005

RÉSEAU Sépaq

SOUDAN

# Au moins 100 morts dans les émeutes

Le processus de paix risque de dérailler après la mort tragique du chef sudiste John Garang

MARC THIBODEAU

La fin tragique du chef sudiste John Garang, qui a entraîné au cours des derniers jours de violentes émeutes ayant fait plus de 100 morts, menace de fragiliser plus encore un processus de paix déjà incertain.

Dans un rapport paru en début de semaine avant même la confirmation du décès de M. Garang, l'International Crisis Group (ICG) prévenait que la mise en application de l'entente conclu en janvier entre son Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) et le gouvernement d'Omar al-Béchir « avait été lente et inégale » et pouvait dérailler facilement.

Les deux parties ont accepté, à l'issue d'un conflit civil long de 21 ans, de poser les armes pour former un gouvernement d'unité nationale devant gérer le pays pour une période

transitoire de six ans. La population du Sud-Soudan doit ensuite être autorisée à se prononcer par référendum sur la sécession avec le Nord.

Nombre de facteurs risquent de venir gâcher ce scénario, s'inquiète ICG, qui accuse notamment Khartoum de vouloir entretenir les tensions dans le Sud pour pouvoir ultimement se dérober à la promesse de référendum sans avoir à en porter la responsabilité politique.

Le rapport note que les soldats des Forces de défense du Sud-Soudan (SSDF), une milice longtemps utilisée par le gouvernement central, demeurent largement exclus des accords de sécurité et peuvent constituer une source de déstabilisation pour l'avenir.

Plusieurs attaques ont été relevées depuis le début de l'année. À une occasion, près de 30 villages dans des zones du SPLM ont été brûlés par des miliciens proches du gou-

vernement central après que quelques centaines de soldats du SSDF eurent rejoint les forces de John Garang

Les auteurs du rapport relèvent par ailleurs que plusieurs organisations politiques, tant au Nord qu'au Sud, se sentent exclus du processus en cours et pourraient être tentés de favoriser le recours à la violence contre le gouvernement d'union nationale, déjà confronté à des insurrections armées au Darfour et dans l'est du pays.

**La question pétrolière**

ICG note que le SPLM en particulier a de « sérieux défis » à relever pour former le gouvernement régional prévu au Sud-Soudan, développer un véritable parti politique tout en faisant de son bras militaire une armée professionnelle.

John Garang, qui venait de prêter serment il y a quelques semaines

comme vice-président à Khartoum, a souvent été critiqué pour son approche centralisatrice. Il avait d'ailleurs croisé le fer en novembre avec son successeur désigné, Salva Kiir, compagnon de combat de longue date qui a été nommé officiellement à la tête du SPLM en début de semaine.

La question pétrolière demeure un autre sujet de préoccupation majeur. Les accords de paix prévoient que 50 % des revenus générés par l'exploitation des réserves du Sud doivent être redirigés vers le gouvernement régional mais de nombreux différends demeurent sur l'interprétation des frontières, ce qui explique que l'un des principaux champs pétroliers est réclamé par les deux partis.

La commission énergétique nationale prévue par les accords pourrait servir à trancher ce type de litige, mais elle n'a pas encore vu le jour.

Dans ce contexte incertain, la priorité des autorités semblait être hier de faire cesser le plus rapidement possible les émeutes.

Salva Kiir a appelé la population au calme en soulignant que les « ennemis de la paix » pourraient chercher à profiter de la situation pour bloquer l'application des accords.

Le président al-Béchir a annoncé pour sa part la formation d'une commission d'enquête bipartite chargée d'établir la cause de l'écrasement de l'hélicoptère transportant M. Garang. Plusieurs de ses partisans estiment qu'il a été victime d'un attentat. Les Nations unies écartaient hier ce scénario. « Il n'y a aucune raison d'avoir des soupçons. C'était un accident, ce n'était pas un acte de sabotage », a déclaré Jan Pronk, représentant du secrétaire général au Soudan, cité par l'Agence France-Presse.

## LE TOUR DU GLOBE

TURQUIE

### Deux morts

Deux personnes ont été tuées et cinq blessées, hier soir à Istanbul, dans une explosion dont l'origine n'a pas été précisée, selon la chaîne de télévision NTV. L'explosion a eu lieu dans le quartier de Pendik, situé dans la partie asiatique de la ville. Selon NTV, elle s'est produite dans un véhicule. Un témoin cité par une autre chaîne, Star Television, a pour sa part raconté qu'elle s'était produite dans un camion de ramassage des ordures. La télévision a montré des cordons de police autour de l'endroit où a eu lieu l'explosion et où on pouvait voir également plusieurs voitures avec des vitres cassées. Les fenêtres des immeubles avoisinants étaient toutes brisées, a précisé la télévision ajoutant que des ambulances et des pompiers s'étaient rendus rapidement sur les lieux. D'après AFP

CORÉE DU NORD

### Pourparlers bloqués

La quatrième série de pourparlers multilatéraux de Pékin sur le nucléaire nord-coréen semble toucher à sa fin mais les six pays peinent à trouver un compromis qui mettrait un terme à un bras de fer de trois ans avec la dictature stalinienne. Signe des énormes difficultés rencontrées dans ces négociations marathon, la Corée du Nord a boudé la réunion des chefs de délégations prévue hier après-midi. Malgré cet incident, une source japonaise a indiqué que la coordination continuait pour tenter de finaliser un accord. Les délégations planchent sur un quatrième projet de texte proposant notamment à la dictature de Kim Jong-Il un démantèlement de ses installations nucléaires contre une normalisation des liens avec les États-Unis et le Japon, assortie d'une aide économique. D'après AFP

IRAN

### Léger sursis

L'Iran a reculé hier l'échéance pour la reprise d'activités nucléaires ultrasensibles, laissant quelques jours de battement pour éviter une crise internationale. Alors qu'il affirmait dans la matinée vouloir redémarrer le jour même son usine de conversion d'uranium à Isfahan, Téhéran a dit dans la soirée que les activités pourraient ne reprendre qu'au début de la prochaine semaine iranienne, qui commence samedi. Ce répit pourrait permettre à l'Union européenne de soumettre des propositions de coopération en espérant qu'elles dissuaderaient l'Iran de ne pas mettre son projet à exécution. Les Européens s'étaient engagés à remettre ces propositions d'ici au 7 août. Ils ont mis en demeure les Iraniens mardi de renoncer à reprendre la conversion, faute de quoi les négociations menées depuis décembre seraient rompues. D'après AFP

ZAMBIE

### Suspect extradé

La Zambie a donné son accord pour l'extradition vers la Grande-Bretagne du Britannique d'origine indienne Haroon Aswat, suspecté d'avoir joué un rôle important dans les attentats du 7 juillet à Londres, a annoncé hier le président zambien Levy Mwanawasa. Il a précisé qu'Aswat, qui était détenu en Zambie pour violation des lois sur l'immigration, serait « bientôt » extradé, tout en indiquant qu'il ne pouvait donner de date précise. Selon la presse américaine, les enquêteurs auraient découvert que son téléphone portable avait reçu une vingtaine d'appels des quatre auteurs des attentats perpétrés le 7 juillet à Londres, qui ont fait 56 morts et 700 blessés dans les transports publics. La justice américaine soupçonne par ailleurs Haroon Aswat d'avoir tenté, en novembre 1999, d'établir un camp d'entraînement au cœur même des États-Unis, en Oregon. D'après AFP

ÉTATS-UNIS

### Chavez dénoncé

Le département d'État américain assure avoir de « plus en plus de preuves » que le président vénézuélien Hugo Chavez utilise les revenus du pétrole pour « financer des groupes antidémocratiques en Bolivie, en Équateur et ailleurs », dans une lettre adressée à Ileana Ros-Lehtinen, représentante républicaine de Floride, qui l'a communiquée à la presse hier. Les États-Unis dénoncent régulièrement le président Chavez comme un élément déstabilisateur pour la région, ce dernier accusant Washington de chercher à saper son pouvoir voire à le renverser. D'après AFP



# LIQUIDATION JUSQU'À 50 % DE RABAIS

Du jeudi 4 au dimanche 7 août



## 30 % DE RABAIS ADDITIONNEL

tenues mode et jeans à prix de liquidation pour homme et femme

Exception : mode griffée à prix de liquidation pour femme. Sur nos derniers prix étiquetés.

---

**30 % de rabais additionnel**

- tenues de nuit, chaussettes, lingerie et collants à prix de liquidation pour femme
- accessoires, bagages et sacs à main à prix de liquidation
- chaussettes, sous-vêtements et tenues de nuit pour homme et enfant

---

**50 % de rabais additionnel** vêtements à prix de liquidation pour enfant

**10 % de rabais additionnel** meubles sans suite à prix de liquidation

**25 % de rabais additionnel** mode griffée à prix de liquidation pour femme. Exceptions : I.N.C et Alfani.

Sur nos derniers prix étiquetés.

---

**jusqu'à 60 % de rabais** chaussures printemps-été pour femme, homme et enfant Sandales à compter de 14,99 \$.

**40 % à 50 % de rabais**

- mode griffée pour homme et femme Tailles courantes, petites et grandes.
- NYGÅRD COLLECTION, MAC & JAC, MANTLES<sup>mc</sup> et autres : mode estivale pour femme. Certains modèles aussi en tailles petites et grandes.

**40 % de rabais** HOUSE&HOME<sup>mc</sup> : vaisselle Bistro en vert et jaune ou Ellipse en rose et gris.

**33 % de rabais** ROSENTHAL : ensembles de 6 verres Choix de 3 modèles.

**20 % à 40 % de rabais** bijoux mode, bijoux en argent fin, montres et bijoux de luxe

PERRY ELLIS PORTFOLIO




JONES NEW YORK





TOMMY HILFIGER




Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées. Le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.



## 10 % de rabais

**sur vos achats\* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.**

\*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.



## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAL

## Nommer mieux



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Le premier ministre, Paul Martin, vient de nommer cinq nouveaux membres du Sénat, parmi lesquels l'un de ses principaux conseillers politiques au Québec, l'ancien député Dennis Dawson. L'annonce n'a pas suscité de grande controverse, notamment parce que, comme il l'avait fait lors d'une première fournée de nominations l'hiver dernier, M. Martin a camouflé ses choix purement partisans en amenant à la Chambre haute des personnes liées à l'opposition et d'autres dont les mérites sont absolument incontestables.

Il reste que des nominations politiques comme celle de M. Dawson, peu importe les talents indéniables des personnes concernées, continuent de miner une institution qui devrait jouer un rôle central dans la fédération canadienne. L'impression demeure, caricaturale sans doute mais non dépourvue de quelque fondement, que sont seulement nommés au Sénat des gens qu'on veut récompenser pour services rendus. Ou encore des organisateurs et bailleurs de fonds qui pourront désormais mener à bien leurs tâches partisans aux frais des contribuables.

Les observateurs attentifs de la scène politique fédérale savent que le Sénat joue un rôle utile. Par exemple, les sénateurs mènent souvent des études fouillées sur des sujets importants que les députés n'osent pas ou n'ont pas le temps d'aborder. Pensons au rapport du Comité spécial sur les drogues illicites, présidé par Pierre-Claude Nolin (par ailleurs organisateur conservateur...), qui a apporté une contribution remarquable au débat sur la légalisa-

tion de la consommation du cannabis.

Néanmoins, la perception publique de cette institution est tellement négative que les politiciens fédéraux ne pourront faire éternellement l'économie d'une réforme. Certains parlent de l'abolir. C'est une idée simpliste. Aussi défectueux soit-il, le Sénat est une pièce centrale de l'architecture de la Confédération; sa disparition fragiliserait l'édifice.

Selon certains, il suffirait que les sénateurs soient élus au suffrage universel pour que la légitimité et l'efficacité de la Chambre haute soient rehaussés comme par magie. Les choses sont loin d'être aussi simples. Depuis quand l'élection confère-t-elle de la crédibilité? Les députés sont élus, et la population les tient pourtant en piètre estime; les juges de la Cour suprême sont nommés par le premier ministre, et n'en sont pas moins très respectés. De toute façon, l'élection éventuelle des sénateurs, de même que toute réforme en profondeur de l'institution, exigerait l'adoption d'amendements à la Constitution, une boîte de Pandore que personne ne veut ouvrir.

Le premier ministre Martin invoque ce dernier argument pour éviter toute modification du mode de sélection des sénateurs. C'est un faux-fuyant. Il y a moyen — plusieurs propositions ont été faites en ce sens — de rendre les choix du premier ministre moins arbitraires, sans pour autant réécire la Constitution. Par exemple, une commission indépendante pourrait être chargée de dresser une liste de candidats, suivant des critères déterminés par le Parlement, liste au sein de laquelle le gouvernement devrait obligatoirement choisir. Les nominations douteuses seraient ainsi évitées.

M. Martin ayant promis de combler le « déficit démocratique » qui affecte le processus de décision à Ottawa, il ne devrait pas hésiter à se pencher sur l'institution fédérale qui, aux yeux de beaucoup de Canadiens, est la moins démocratique de toutes.

## OPINION

## Au delà du string...

De quoi discuteront les jeunes libéraux en fin de semaine?

SIMON BÉGIN



L'auteur est président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.

Au-delà du simple débat sur l'habillement des écolières que nous avons soulevé dans le cadre de notre prochain rassemblement, c'est dans le dossier beaucoup plus global de la sexualité précoce des adolescents que nous demanderons au gouvernement libéral d'agir.

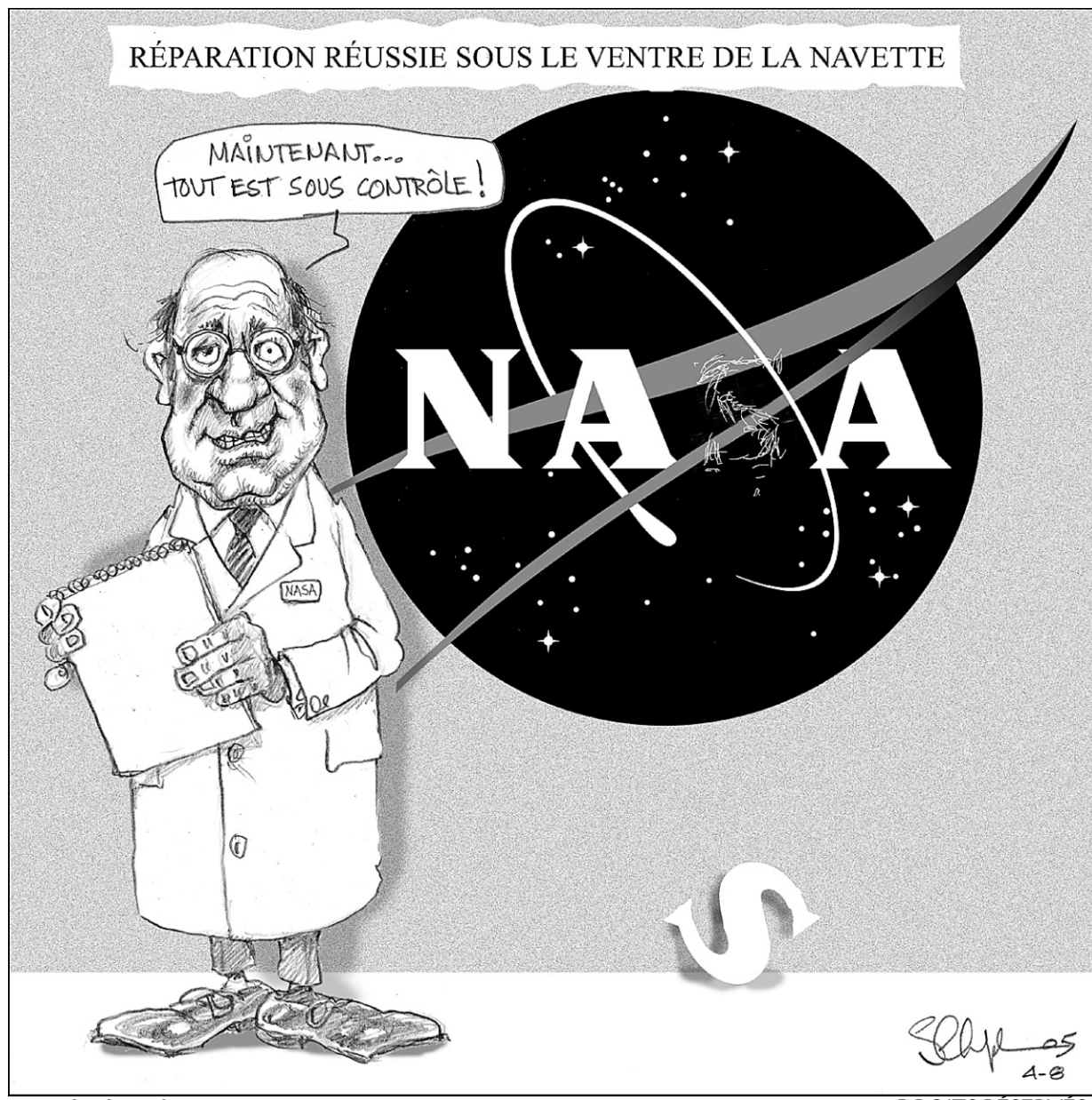
La résolution qui sera débattue en fin de semaine prochaine par plusieurs centaines de jeunes libéraux comporte trois volets. D'abord, nous souhaitons que le gouvernement mène une campagne d'information, autant auprès des parents que des jeunes, sur l'importance de la santé sexuelle et sur les effets d'une sexualité plus précoce. Ensuite, puisque les jeunes jugent que l'éducation sexuelle à l'école est mal adaptée à la réalité, nous souhaitons que le gouvernement mette sur pied des groupes de spécialistes au sein des commissions scolaires et des écoles. L'ajout d'infirmières, de sexologues ou d'autres ressources spécialisées ne sera que bénéfique pour la santé sexuelle de nos jeunes. Finalement, nous souhaitons que le gouvernement intervienne au niveau du code vestimentaire afin qu'on puisse établir certaines limites.

Notre intention n'est pas de limiter la liberté des jeunes de s'habiller comme ils le désirent, mais plutôt de faire de l'école un lieu d'apprentissage et non un lieu d'expression de l'hyper-

sexualisation de la mode. Tout le monde conviendra que ce sont les parents qui doivent, au premier chef, être concernés par l'habillement de leurs enfants. Les intervenants du milieu de l'éducation devant plutôt être là pour encadrer et supporter par la suite. Sauf que des visites dans les écoles peuvent cependant laisser présager un certain laisser-aller. C'est là que le gouvernement pourrait agir. Il ne faut pas tout réprimer, il faut fixer des limites.

Au-delà de l'exemple facile qui fait jaser du « string », les jeunes libéraux s'attarderont à toute une série d'importants débats pour la jeunesse québécoise lors de leur congrès d'en fin de semaine prochaine à Sherbrooke. L'éducation, le développement durable et le développement social seront au cœur des débats. Les participants seront appelés à choisir 10 priorités qu'ils désirent voir mettre en oeuvre par le gouvernement d'ici le prochain rendez-vous électoral.

Nous discuterons de la nationalisation de l'eau dans le but de protéger cette ressource et d'en faire un commerce durable. Le Québec détient d'importantes ressources en eau, il est de notre devoir d'assurer sa protection et de voir à ce que les bénéfices de son exploitation profitent à tous les Québécois. Nous voulons aussi rendre obligatoire l'étiquetage des OGM et la récupération dans toutes les municipalités. La question de la protection de la forêt et du développement des filières énergétiques hydroélectrique et éolienne sera aussi soumise au débat. Nous aborderons aussi d'importantes problématiques sociales telles que la lutte contre le suicide, la prévention du jeu pathologique ainsi que la qualité et l'accessibilité de l'éducation.



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

&gt; Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## La vraie liberté

Je suis tout à fait favorable aux systèmes de reconnaissance des empreintes digitales ou de la rétine de l'oeil sur le passeport. Et aussi à une carte d'identité obligatoire pour tous les citoyens. Car cette émergence terroriste risque de donner un bon coup d'arrêt au laxisme envers toute forme de criminalité, internationale ou locale. Jusqu'ici, les élites intellos se faisaient un devoir de crier à la perte de liberté ou de *privacy* et regardaient avec souverain mépris les simples d'esprit qui n'avaient pas lu Orwell ou le troupeau d'auteurs qui l'ont émulé. Mais réveillez-vous ! Orwell avait extrapolé la réalité qu'il avait observée en ses temps, soit les dictatures sous Hitler ou Staline ! Maintenant, il est temps qu'on reconnaisse, librement et sereinement, que la vraie liberté, on l'a quand on n'a pas peur de sauter sur une bombe ou d'être agressé par des voyous dans les rues ou le métro ! Il paraît que, depuis les attentats de Londres, les caméras de surveillance sont en train de se multiplier à vive allure partout dans le monde. Excellent. Qui n'a rien à se reprocher n'aura aucune objection à se faire enregistrer par une caméra dans un lieu public.

Paul Paradis

## Nouvelle «affaire Michaud»?

L'avocat de Québec Guy Bertrand est en colère. À l'occasion de l'affaire Mugesera, il estime avoir été

traité injustement par les huit juges de la Cour suprême. Ceux-ci, selon ses dires, « ont porté atteinte à mon intégrité professionnelle et violé mon droit à la sauvegarde de ma réputation ». M<sup>re</sup> Bertrand continue : « Avec respect, je crois que la Cour suprême a abusé de son pouvoir et a manqué à son devoir de réserve en me condamnant avec la force et la puissance de phrases assassines, reprises par M. Boïsvert (journaliste à *La Presse*), sans me donner l'occasion de me faire entendre, sachant que je n'aurais aucun recours possible » (*La Presse* du 3 août 2005). Si les faits et les affirmations de M<sup>re</sup> Bertrand sont véridiques, et a priori nous n'avons aucune raison d'en douter, cette affaire est extrêmement sérieuse, mettant en cause l'intégrité des tribunaux et du système judiciaire. Les instances compétentes doivent absolument aller au fond de cette affaire. Serions-nous devant une seconde affaire Yves Michaud, lequel fut condamné unanimement par l'Assemblée nationale, sans avoir été entendu ?

Michel Label, avocat (non en exercice) et ancien professeur des droits et libertés de la personne

## Une seconde chance pour Landry

Ce dont on se souvient, c'est qu'absolument personne n'avait pressenti un vote de confiance inférieur à 80 % pour Bernard Landry, le 4 juin. C'est essentiellement pour cette

raison, donc, pour donner la chance à l'ensemble des membres du PQ de confirmer ou d'infirmer le vote « mitigé » des délégués en juin qu'il s'avérerait de bon aloi de pouvoir voter de nouveau pour ou contre le candidat Landry à la mi-novembre. Même si cela peut sembler, il est vrai, plutôt échevelé ou digne de rigolade de prime abord.

Denis Beaulé  
Montréal

## String et fond de culotte

On parle beaucoup du string ces jours-ci. On se questionne du fait que les jeunes filles adolescentes et même encore enfants portent le string pour aller à l'école. En fait, on s'interroge sur leur façon provocante et inappropriée de se vêtir étant donné leur âge et l'incitation trop hâtive à une sexualité débridée que cela engendre. Mais qu'en est-il de ces garçons au fond de culotte traînant jusqu'au sol ? De ceux qui portent des t-shirts tellement longs et tellement amples qu'on dirait qu'il portent une jaquette pour dormir ? Et de ceux qui en plus portent un bonnet de bain sur la tête et chaussent des grosses espadrilles blanches ? Qu'en est-il d'eux qui sont si fiers de leur *look* « pimp » ? Que fait-on avec ces « blink blink » sans scrupule qui arborent leurs grosses et nombreuses chaînes et bagues en or qui, soit dit en passant, leur servent à montrer une certaine réussite qui n'est évidemment pas scolaire ? Qu'est-ce qu'on prévoit pour ces garçons séducteurs qui par leurs accoutrements de petit macho sont là pour épater, attirer et recruter de la jeune chair fraîche ? Des jeunes filles qu'ils auront vite fait de mettre au pas une fois sous leur emprise. Ces souteneurs qui de toute évidence cherchent à recruter afin de générer des revenus pour le gang de rue dont ils font partie. Qu'en est-il de ces *dealers* de drogue, de ces proxénètes, de même que de tous les autres qui les imitent en s'habillant comme eux ? Ce style vestimentaire qui prône la violence et le machisme au plus haut degré n'a pas plus sa place dans les écoles que le style guidoune que les jeunes filles prennent tant plaisir à adopter. Selon moi l'un ne va pas sans l'autre. Si on bannit chez les jeunes filles, le string et le *look* pute qui vient avec, on bannit également chez les garçons le style *dealer*-proxénète. C'est le principe de l'offre et de la demande...

## Des questions importantes

À la suite de l'atterrissage avorté de l'Airbus A340 à l'aéroport Pearson mardi, plusieurs questions vont hanter l'esprit des voyageurs. L'étude serrée des « boîtes noires » par des spécialistes indépendants des compagnies pourrait aider à trouver des réponses. Car les questions sont très nombreuses. Il y en a une à laquelle toutes les compagnies aériennes ont le devoir urgent de répondre : est-ce que dans les directives données à ses pilotes, certaines d'entre elles touchent l'obligation de rentabiliser les vols ? Peut-on penser qu'il arrive que certaines décisions se prennent en fonction de bas calculs monétaires ? S'il s'avérait le moindrement que le signe de piastre ait, dans certaines circonstances, priorité sur le confort et la santé des passagers, il serait urgent que tous les citoyens en soient informés.

Jacques Léger  
Morin-Heights

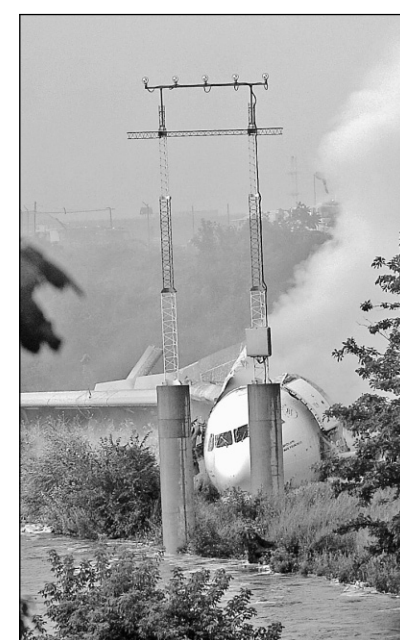


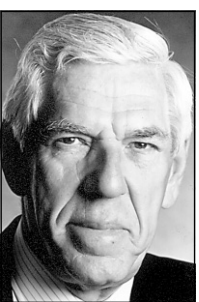
PHOTO K. VAN PAASSEN, THE GLOBE AND MAIL  
 Les pilotes ont-ils l'obligation de rentabiliser les vols ?

Luc Forest  
Montréal

# Une mauvaise idée

## La création d'une caisse vieillesse est loin d'être une solution judicieuse

CLAUDE CASTONGUAY



*Considéré comme le père de notre régime de soins de santé, l'auteur a été ministre sous Robert Bourassa.*

Le rapport Ménard est le nième rapport qui conclut que les coûts de notre système de santé croissent plus rapidement que les revenus de l'État. Il conclut, à l'instar des autres rapports, que cette situation est intenable d'autant plus que nos finances publiques sont dans un état lamentable. Comme le système accapare déjà 43 % du budget de l'État, et que cette proportion ne cesse d'augmenter, nous nous dirigeons vers une impasse dont les conséquences prévisibles seront désastreuses. Pour corriger la situation, le rapport recommande d'augmenter les ressources financières allouées au système et d'apporter des changements destinés à accroître l'efficacité.

Le ministre Couillard souhaite que le rapport fasse l'objet d'un débat public. Un tel débat est essentiel et il faut souhaiter qu'il couvre tous les aspects de la question. En effet, jusqu'à maintenant, les tenants du statu quo ont empêché, à coup de déclarations démagogiques, la tenue d'un tel débat. Ce qui a fait en sorte qu'au lieu d'aborder les réformes qui s'imposent, nos dirigeants ont choisi, chaque fois que le climat politique l'a exigé, d'injecter à coup de milliards des sommes additionnelles dans le système. (...)

### Financement du système

Comme à l'habitude, la question du financement a surtout retenu l'attention des médias depuis les fuites sur le rapport et sa publication. Il faut souhaiter qu'un consensus se développe rapidement sur cette question afin que le débat porte enfin sur les réformes et le jugement Chaouli. C'est dans cette perspective que j'aborde les propositions du rapport sur le financement du système. Les deux premières propositions touchant l'augmentation de la TVQ et des tarifs d'électricité devraient selon moi s'inscrire dans un débat sur la fiscalité et non sur la santé. De toute façon, le gouvernement s'est déjà prononcé sur l'augmentation



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Si le gouvernement devait s'engager dans la voie de la création d'une caisse vieillesse, il faudrait qu'elle soit constituée de telle sorte qu'elle puisse survivre devant l'éventuelle convoitise du gouvernement.

de la TVQ. Reste la proposition sur la création d'une caisse d'assurance vieillesse

Dans la perspective du vieillissement de la population, le rapport Ménard reprend l'idée de la création d'une caisse ou d'un régime public distinct d'assurance pour les personnes en perte d'autonomie. Les contribuables seraient appelés à verser une prime ou cotisation et la création d'une caisse assurerait, en théorie à tout le moins, que les sommes accumulées soient utilisées pour le bénéfice des personnes en perte d'autonomie. De nouveaux modes d'organisation de la gamme bien

particulière de soins et services requis pourraient être développés.

Fondamentalement, une caisse vieillesse ou d'assurance contre la perte d'autonomie constitue un mécanisme de financement. La création d'une telle caisse est une autre façon d'injecter plus d'argent dans le système sans modifier de quelque façon que ce soit son organisation ou son fonctionnement. De plus, dès lors qu'une prime ou une cotisation est obligatoire, peu importe son nom, elle constitue une forme de taxation. Pour le contribuable déjà surtaxé, il s'agit d'un impôt additionnel.

### Perte d'autonomie

La création d'une caisse de protection contre la perte d'autonomie, c'est-à-dire un risque parmi d'autres en matière de santé, est loin d'être une solution judicieuse. En effet, rien ne garantit que le gouvernement ne réduise dans l'avenir ses budgets généraux de la santé par suite de l'existence d'une telle caisse. À titre d'exemple, le gouvernement pourrait fort bien réduire d'un milliard au cours d'une année les budgets pour les soins de longue durée et les soins à domicile sachant que la caisse va verser, au cours de la même année, à des fins analogues un même montant. De fait, le

seul moyen d'éviter cette possibilité consisterait à ne créer qu'une seule caisse englobant l'ensemble des budgets de la santé, ce qui n'apparaît guère réaliste.

De plus, rien ne peut garantir qu'un futur gouvernement n'utiliserait dans l'avenir les fonds d'une telle caisse à d'autres fins ou ne l'abolirait pas tout simplement. Les exemples justifiant un tel doute sont nombreux. À l'origine, le régime québécois d'assurance maladie comportait des cotisations et une caisse. Elle fut éventuellement abolie et les fonds furent versés au fonds consolidé du revenu de l'État. Le fonds constitué au cours des années quatre-vingt par une taxe sur l'essence pour la rénovation du réseau routier fut discontinué et les sommes accumulées, qui avait atteint plus d'un milliard, furent utilisées à d'autres fins. Enfin, la caisse du régime d'assurance chômage, devenu l'assurance emploi, a également été abolie. Malgré toutes les pressions exercées, cette caisse dont la nécessité est évidente n'a pas encore été reconstituée. Ces rappels obligent à conclure que les gouvernements semblent incapables de résister devant l'existence des fonds accumulés dans des caisses à des fins spécifiques.

Si le gouvernement devait scinder le financement de notre système de santé en fonction d'un risque spécifique, soit celui de la perte d'autonomie, il s'engagerait dans une voie qui risque de soulever bien d'épineuses questions. En effet, il serait tout aussi et même davantage indiqué d'imposer une cotisation additionnelle aux fumeurs et une autre pour les personnes qui s'adonnent à des activités sportives risquées. Au plan de l'équité, une fois engagée dans la distinction entre les risques, il serait justifié de faire payer les fumeurs et les sportifs pour les risques additionnels qu'ils décident de prendre. Je ne favorise évidemment pas une telle approche mais ces deux exemples illustrent le genre de questions que la création d'une caisse vieillesse risque de soulever.

Si le gouvernement devait s'engager dans la voie de la création d'une telle caisse, ce qui ne m'apparaît pas souhaitable, il faudrait qu'elle soit constituée de telle sorte qu'elle puisse survivre devant l'éventuelle convoitise du gouvernement. Et, dans le débat qui s'engage, il faut souhaiter que la question du financement soit nettoyée le plus rapidement possible. Autrement, elle risque de détourner l'attention une fois de plus des véritables enjeux qui, depuis trop longtemps, ont été reportés.

# Notre génération n'est pas libérale

## La jeunesse d'aujourd'hui est contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec, des taxes à la consommation et des droits de scolarité

ÉRIC MARTIN



*L'auteur est étudiant à la maîtrise en science politique à l'UQAM. Il a été porte-parole de la CASSEE lors de la grève étudiante du printemps.*

Le président de la Commission jeunesse du Parti libéral, Simon Bégin, prétend parler au nom de notre « génération » lorsqu'il endosse le rapport Ménard et propose la hausse des droits de scolarité. Je me dois de le désavouer. Les faits nous disent tout le contraire. Les formidables mobilisations étudiantes du printemps nous ont plutôt révélé une jeunesse engagée, progressiste et attachée à la défense de l'éducation publique et des programmes sociaux. Ce serait travestir la réalité que de prétendre que cette même jeunesse est aujourd'hui favorable à la hausse des tarifs

d'Hydro-Québec, des taxes à la consommation et des droits de scolarité, sans parler de la privatisation partielle de notre système public de santé.

Nous étions plus de 170 000 membres de cette « génération » à être en grève le printemps dernier. Dans les assemblées générales bondées et survoltées, il n'était pas seulement question de rescaper le régime de prêts et bourses sabordé par Pierre Reid. Les étudiants et étudiantes parlaient de gratuité scolaire, de programmes sociaux, de fiscalité progressive, de la place des femmes, d'un projet collectif pour l'avenir du Québec. Plusieurs assemblées, excédées, ont exigé la démission du gouvernement Charest, et plusieurs ont également pris position, en toutes lettres, contre le dégel des droits de scolarité anticipé.

En défendant la privatisation et la tarification des services sociaux, les jeunes libéraux trahissent d'abord les intérêts et les aspirations de leur propre génération, mais aussi les valeurs libérales de leurs prédécesseurs.

Les artisans de la Révolution tranquille savaient que le développement social, économique et politique du Québec nécessite une éducation publique, laïque, gratuite et accessible à tous et toutes. C'est dans cette optique que, le 13 mai 1960, le Parti libéral a inscrit à l'article 2 de son programme la « gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement, y compris celui de l'université » et la « gratuité, également, des manuels scolaires de l'enseignement public ». Les jeunes libéraux, qui se targuent d'avoir pondu dans le passé l'idée de la carte soleil, sont aujourd'hui les premiers à se faire les fossoyeurs des programmes publics de santé et d'éducation.

Pourtant, les études de l'Association canadienne des professeurs et professeures d'université (ACPPU) nous prouvent que le dégel des droits de scolarité empêcherait les étudiants les plus défavorisés d'accéder à l'université. Même avec des prêts et bourses, l'endettement devient un boulet pour l'avenir en plus d'impliquer du temps de travail



PHOTO IVANOÛ DEMERS, LA PRESSE

« Nous étions plus de 170 000 membres de cette « génération » à être en grève le printemps dernier. »

supplémentaire durant les études, ce qui, comme l'indique le cahier de congrès des jeunes libéraux, est un facteur d'échec préoccupant. En Angleterre, le régime de prêts et bourses n'a pas été bonifié après les augmentations des droits de scolarité, et plusieurs familles ont dû renoncer à instruire leurs enfants. Plusieurs étudiants choisissent dorénavant leurs cours en fonction du prix de la formation plutôt qu'en fonction de l'intérêt pour le domaine d'études, d'autres abandonnent leurs projets de maîtrise ou de doctorat, faut d'argent.

En somme, le dégel des droits de scolarité ne profiterait d'aucune façon à notre génération qui, du reste, y est opposée. Qu'on cesse alors de défendre cette option sur notre dos. Nous avons

grandi dans la foulée des échecs du néolibéralisme. Enfants du Sommet des Amériques, nous avons suivi l'échec des politiques néolibérales en Argentine, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande, en Ontario et partout ailleurs. La privatisation des services sociaux, la libéralisation des marchés et le mythe de la croissance ne sonnent plus chez nous que des notes graves et glauques. La déconstruction sociale de l'État ne bénéficie pas à la jeunesse québécoise, ni au reste des travailleurs et travailleuses, quel que soit leur âge. Il n'est hors de question que nous lui servions de caution. En clair, notre génération n'est pas libérale. M. Bégin devrait en prendre acte, et cesser d'associer notre jeunesse progressiste à des politiques rétrogrades.

# les aubaines musclées

---

---

**Le choix** de tenues athlétiques  
de **marques renommées**  
pour hommes, femmes et enfants **n'a**  
**jamais été aussi grand.**  
Et tous ces articles s'offrent à vous de  
**40 à 50 % moins cher**  
**qu'ailleurs\*.**

Vêtements haute performance à bas prix.  
**allez-y. remuez-vous!**

**WINNERS**

on gagne à y aller souvent<sup>MC</sup>

\* comparativement aux prix des grands magasins et des boutiques spécialisées.  
les modèles peuvent varier d'un magasin à l'autre. ©2005 Winners

Pour connaître l'emplacement du magasin le plus proche de chez vous, visitez [www.winners.ca](http://www.winners.ca) ou composez le 1.877.946.6877. Pour savoir en primeur tout ce qui se passe chez Winners, inscrivez-vous dès aujourd'hui à [www.winners.ca](http://www.winners.ca).